

2009

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'HYDRAULIQUE ET DES
RESSOURCES HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GENERALE

SECRETARIAT PERMANENT DE LA
COORDINATION DES POLITIQUES
SECTORIELLES AGRICOLES

BURKINA FASO
UNITÉ – PROGRÈS – JUSTICE

PLAN STRATEGIQUE FILIERE SESAME

Rapport final

Tome 1

Tidiane TRAORE
Bakiéné SON

Mai2009

SOMMAIRE

Sigles et Abréviations	4
RESUME EXECUTIF	6
1. PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATIONS DE LA REQUETE D'ASSISTANCE	Error! Bookmark not defined.
1.1. Contexte du développement agricole du Burkina Faso	Error! Bookmark not defined.
1.2. Problématique du Sésame.....	<u>10</u>
1.3. Justification.....	<u>10</u>
1.4. Objectifs et résultats attendus de l'étude	<u>13</u>
1.5.1 zone couverte par l'étude.....	<u>13</u>
1.5.2. Résultats attendus de l'étude	<u>13</u>
2. METHODOLOGIE	<u>12</u>
2.2. Phase d'investigation de l'étude	<u>12</u>
2.3. Phase d'élaboration et de restitution des rapports.....	<u>13</u>
3. ETAT DES LIEUX DE LA CULTURE DU SESAME AU BURKINA FASO.....	<u>14</u>
3.1. Potentialités du Burkina Faso pour la culture du sésame.....	<u>14</u>
3.1.1. Potentialités naturelles.....	<u>14</u>
3.1.2 Occupation du sol et évolutions récentes	<u>14</u>
3.2. Culture du sésame au BURKINA FASO.....	<u>15</u>
3.2.1. Systèmes de production.....	<u>17</u>
3.2.2. Evolution de la culture du sésame au cours des dix dernières années.....	<u>17</u>
3.3. Transformation du sésame.....	<u>17</u>
3.4. Commercialisation du sésame	<u>18</u>
3.5. Principaux acteurs de la filière sésame et leur organisation	<u>20</u>
3.5.1. Les producteurs de sésame	<u>20</u>
3.5.2. Les transformateurs de sésame	<u>20</u>
3.5.3. Les commerçants/exportateurs de sésame	<u>21</u>
3.5.4. Les institutions de crédits : banques et structures de micro-finance	<u>21</u>
3.5.5. Les structures d'appui-conseils et d'accompagnement.....	<u>22</u>
4. Incidences socio-économiques de la production de sésame	<u>22</u>
4.1. Niveau producteurs de sésame	<u>23</u>
4.2. Niveau transformateurs de sésame.....	<u>23</u>
4.3 Niveau commerçants/exportateurs de sésame	<u>23</u>
5. Programmes d'interventions en cours et passés dans la filière sésame	<u>24</u>
6. PLAN STRATEGIQUE DE LA FILIERE SESAME DU BURKINA FASO 2009-2015	<u>30</u>
. Error! Bookmark not defined.	
6.1 Vision et Objectifs du plan stratégique.....	<u>30</u>
6.2 Objectifs de la filière	<u>30</u>
6.3 Stratégies pour accomplir les objectifs de la filière :	<u>31</u>
7.. Suivi-évaluation du plan stratégique.....	<u>35</u>
8. Coordination et Gestion de la Mise en Œuvre du Plan Stratégique	<u>36</u>

Matrice d'actions : Plan stratégique 2009-2015.....	<u>37</u>
Calendrier de Travail.....	<u>41</u>
BIBLIOGRAPHIE	<u>43</u>
ANNEXES.....	<u>44</u>
Annexe 1: Liste des Personnes Rencontrées.....	<u>45</u>
Annexe 2 : superficies de sésame des dix dernières années en ha.....	<u>49</u>
Annexe 3 : productions de sésame des dix dernières années en tonnes.....	<u>50</u>
Annexe 4 : Rendements de sésame des dix dernières années en kg/ha.....	<u>51</u>
Annexe 5 : Coût et marge pour la production d'un hectare de sésame.....	<u>52</u>
Annexe 6 : Coût et marge de production de biscuit sucré à base de sésame.....	<u>53</u>
Annexe 7 : Coût et marge de commercialisation du sésame conventionnel	<u>54</u>

Sigles et Abréviations

ARFA	: Association pour la Recherche et la Formation en Agro-Ecologie
ASIECRU	: Association des Importateurs et Exportateurs de Produits du Cru
AIEPO	: Association des Importateurs et Exportateurs de Produits Oléagineux
ASP-H	: Agro-Sylvo-Pastoral et Halieutique
ASTM	: Entreprise Agro-industrielle
BM	: Banque Mondiale
CBC	: Conseil Burkinabé des Chargeurs
CRA	: Chambres Régionales d'Agriculture
CRS	: Catholic Relief Services
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGPSA	: Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles
DPAHRH	: Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DPV	: Département Productions végétales
DPVC	: Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement
DGPV	: Direction Générale des Production Végétales
DOS	: Document d'orientation Stratégique
DRAHRH	: Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DTA	: Département de Technologie Alimentaire
DTE	: Entreprise Agro-industrielle
EDIC-CI	: Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale pour le Cadre Intégré
FASONORM	: Normalisation (service de) du Faso
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
GPC	: Groupement de Producteurs de Coton
HACCP	: Hazard Analysis, Critical Control Point
Helvetas	: Coopération Suisse
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
IRSAT	: Institut de Recherche en Science Appliquée et Technologies
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
LNSP	: Laboratoire National de Santé Publique
LPDA	: Lettre de Politique de Développement Agricole
LPDRD	: Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OLAM	: Entreprise de Commercialisation de produits Agricoles
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONAC	: Office National du Commerce Extérieur
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

ORAN	: Organisation Régionale Africaine de normalisation
OSO/CEI 17025	:
OTC	: Obstacles Techniques au Commerce
PADAB2	: Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture du Burkina
PADSA	:
PDA/GTZ	: Programme Développement de l'Agriculture/Coopération Allemande
PAFASP	: Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASA	: Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PIB	: Produit Intérieur Brut
PROFIL	: Projet d'Appui aux Filières Agricoles
PSO	: Plan Stratégique Opérationnel
PTF	: Partenaire Technique et Financier :
SAFCOD	: Entreprise Ago-industrielle
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SN-CITEC	: Société Nouvelle - Compagnie Industrielle de Textile et d'Egrenage du coton
SNE	: Stratégie Nationale des Exportations
SNV	: Service des Volontaires des Pays -Bas
SOCOPA	: Société de Commercialisation des Produits Agricoles
SOFIGIB	: Société Financière
SOPRADEX	: Société de Produits Agricoles d'exportation
SP/CPSA	: Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
SPS	: Sanitary and Phytosanitary System
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGCPA	: Union des Groupement de Commercialisation des Produits Agricoles
UNPCB	: Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina
WTO-STDF	: World Trade Organization- Standards Trade Development Facility
WWF	: World Wild Fund

RESUME EXECUTIF

Le Burkina est un pays dont la pauvreté s'est accrue, passant de 44,5% en 1994 à 46,4% en 2003, malgré les différentes réformes institutionnelles et économiques (INSD) opérées et la croissance enregistrée au cours de la période 1994-2004. Afin de consolider cette croissance très volatile, tributaire de l'aide extérieure, des conditions climatiques et des cours du coton, le pays s'est doté d'un Document Stratégique pour la Réduction de la pauvreté (CLSLP, 2000, révisé en 2003), axée sur : i) l'accélération de la croissance économique fondée sur l'équité, ii) l'accès des pauvres aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable); iii) l'élargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres, notamment à travers la réduction de la vulnérabilité, l'intensification et la modernisation de l'activité agricole, l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux, etc. ; et iv) la promotion de la bonne gouvernance, démocratique, économique et locale.

Dans ce contexte, le développement et la valorisation des potentialités agricoles deviennent un enjeu vital. Avec une contribution de 33% au PIB national 70% aux recettes d'exportation et 85% à l'emploi, l'agriculture reste le principal porteur de la dynamique économique et sociale du pays. La production cotonnière en particulier constitue, depuis plus de 30 ans, la principale production d'exportation et d'apport en devises. A elle seule, elle constituait jusqu'à récemment 40 à 70% des recettes d'exportation et 30% du PIB.

Cependant, en raison de la baisse structurelle des prix du coton sur le marché international et la hausse concomitante des prix des intrants nécessaires, la production cotonnière a connu une baisse sensible depuis 2006, entraînant de facto une baisse des revenus aux producteurs.

D'où la nécessité de diversifier les filières de production et d'exportation. A cet égard, plusieurs facteurs militent en faveur du développement de la filière de sésame, qui fait partie des spéculations traditionnellement produites : la filière constitue l'une des principales sources de revenus pour les 2/3 des ménages, faible exigence en eau, forte demande sur le marché international, existence d'un marché exclusif pour le sésame bio et de haute qualité etc.

Déjà, la filière sésame a connu un bond significatif de sa production et des exportations ces dix dernières années. La production annuelle est passée de 10 000 à 45 000 tonnes; tandis que les exportations, qui étaient de 15 000 tonnes/an en moyenne, ont atteint environ 30 000 tonnes en 2008. Mais, de multiples contraintes pèsent sur l'expansion de la filière. Au nombre de ces contraintes, on pourrait citer :

- le faible rendement de production, dû en partie à l'insuffisance d'encadrement des producteurs de sésame pour la diffusion d'itinéraires techniques préconisés pour la production et le post récolte;
- le non disponibilité d'équipements adaptés pour la production de biscuits sucrés de sésame et de l'huile de bonne qualité;
- la difficulté d'accès à un crédit de campagne auprès des structures de financement ;
- la grande fluctuation des prix du sésame sur le marché dans l'année ;
- la difficulté de conservation des biscuits de sésame en hivernage.
- la méconnaissance des principes du commerce international et de ses exigences par les acteurs, autorités et les décideurs.

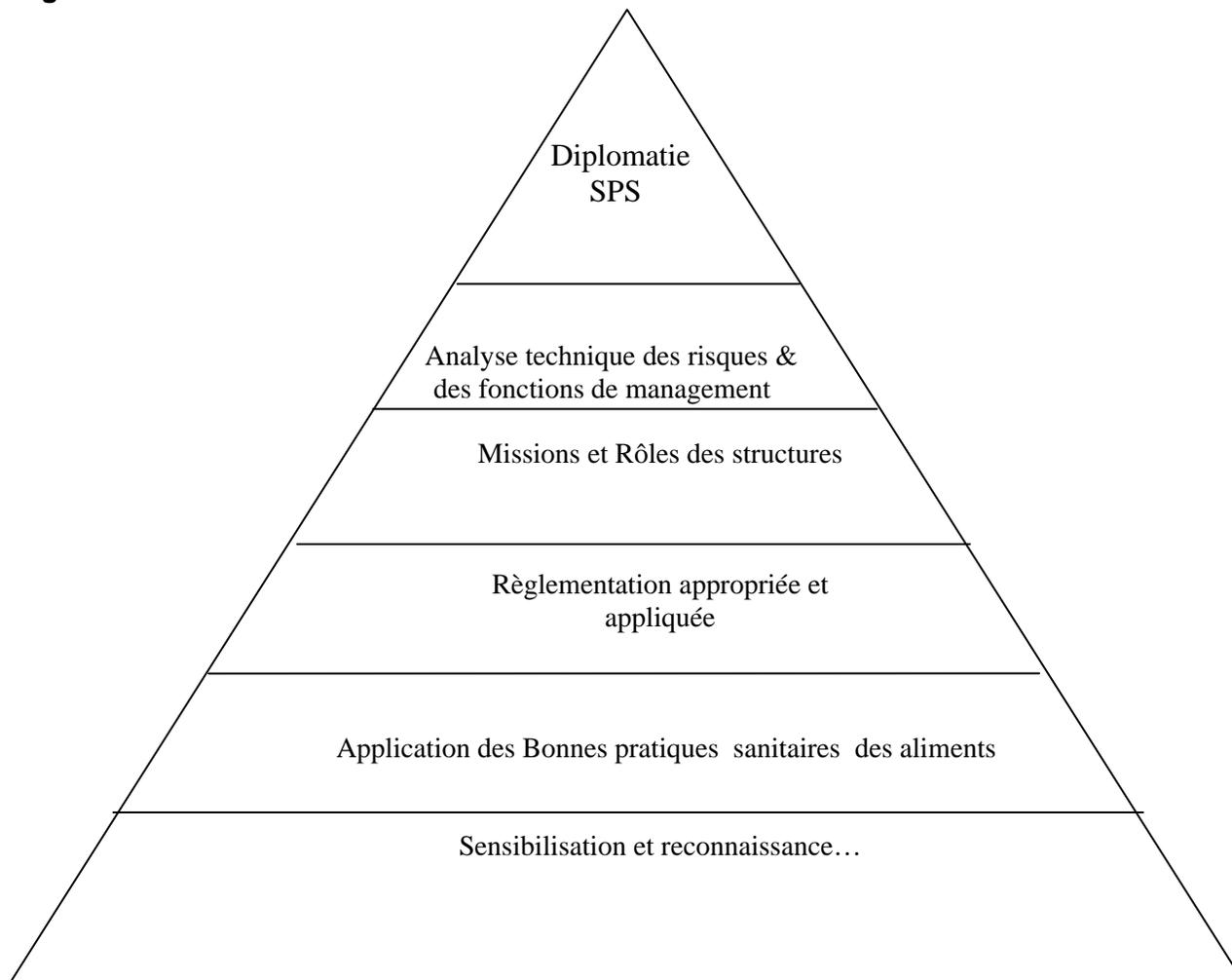
La présente étude, qui fait suite à une requête soumise à l'OMC par FASONORM (ONAC), vise à assister le Burkina Faso à mettre un programme de qualité sur la chaîne de valeur de la filière Sésame. Elle consiste en l'élaboration d'un plan stratégique créant la synergie et la complémentarité nécessaires entre les différents intervenants.

Plan stratégique pour le développement de la filière sésame :

L'analyse de la situation sur le terrain, notamment en termes de potentialités et de contraintes, a permis de bâtir une vision ainsi qu'une stratégie structurée autour de 6 Axes d'interventions prioritaires, 10 stratégies et 24 actions, identifiées sur la base des travaux de l'atelier des acteurs (la rencontre Focus groupe) et l'analyse des interviews conduits par les consultants sur le terrain.

Cette stratégie est développée conformément aux objectifs de l'hierarchie des fonctions SPS

Figure 1. Hiérarchie des fonctions SPS



Dans cette hiérarchie, la fondation de tout système de gestion SPS est la prise de conscience et la reconnaissance, au niveau des secteurs publics comme privés et au niveau de décideurs afin de mettre en œuvre l'importance d'un système effectif de contrôles SPS pour une exportation compétitive et la reconnaissance par chaque parti de leur propre rôle dans ce système (Banque mondiale, 2005). C'est improbable que tout système de gestion SPS puisse être efficace ou soutenable sans large appréciation de ses fonctions et rôles. La prochaine étape est l'application de risque établi et gestion de la qualité pratiquée de long de la filière de la production à la distribution, plus particulièrement HACCP, bon pratique de la fabrication (GMP) et de GAP. L'action régulatrice peut être exigée pour la mise en œuvre de ces pratiques s'il y a une motivation insuffisante basée sur le marché à être fait dans le court à moyen terme. Avec une conscience générale et application commune de bonnes pratiques, beaucoup de risques SPS potentiels peuvent être corrigés efficacement à la ferme ou niveau de l'exécution. Cependant, il y a d'autres risques qui sont plus systémiques dans leur nature, et pas confiné à une production particulière ou d'opérations de transformation, tel qu'ils ne peuvent pas être complètement contrôlés sur une base décentralisée et qui exigent une supervision plus

général ou action collective. Cela peut entraîner la recherche et des fonctions analytiques, surveillance et systèmes de quarantaine et des arrangements de la gestion de l'urgence. Beaucoup de plantes et maladies animales tombent dans cette catégorie. Ces fonctions techniquement exigeantes demandent souvent des compétences sophistiquées, du matériel spécialisé et des structures d'organisation précises, supportées par des financements périodiques. Quelques-unes de ces fonctions ont besoin d'être mandatées légalement pour marquer leur effectivité dans leur mise en œuvre. Finalement, au sommet de la pyramide est 'la diplomatie SPS' liée aux engagements avec l'OMC, Codex Alimentarius, OIE et IPPC, aussi bien qu'aux relations bilatérales avec les partenaires commerciaux.

Axe d'intervention I:

Faciliter la mise en place d'une interprofession représentative de tous les maillons de la filière, travaillant à la satisfaction des besoins de toutes les parties impliqués, et assurant avec un maximum d'efficacité, de communication et de coopération, entre les parties et tenant compte des intérêts de chaque groupe.

Stratégie 1: Accompagner la mise en place d'organisation professionnelle nationale fonctionnelle par maillon

Stratégie 2: Accompagner la mise en place d'une interprofession représentative de tous les maillons impliqués dans la promotion de la filière sésame, crédible et fonctionnelle

Stratégie 3: mettre en place un système de communication et une concertation efficaces, entre tous les maillons de la filière, fournissant de l'information à jour sur toutes les facettes de la filière.

Axe d'intervention II:

Développer les technologies et techniques de gestion pratique de production et de traitement du sésame, pour assurer l'efficacité de la filière au Burkina Faso et la compétitivité internationale

Stratégie 4: Diffuser auprès des producteurs les connaissances existantes sur les meilleures pratiques de production et de récolte du sésame, dans les régions à haut potentiel de production: Boucle Mourom, les Hauts bassin, l'Est, etc..

Stratégie 5: mettre en place un programme de recherche et développement qui tiennent compte des contraintes de la filière et exploitent toutes les opportunités existantes.

Axe d'intervention III:

Développer une gamme diversifiée de produits du sésame, destinée à conquérir et répondre aux besoins des différents marchés, afin de construire une filière stable et avantageuse.

Stratégie 6: Informer les acteurs de la filière sur les productions burkinabé de sésame (disponibilité, qualité..), les opportunités existantes pour ce sésame burkinabé et stimuler son traitement local.

Stratégie 7: Entreprendre la recherche et le développement de techniques et technologies pour l'amélioration de la qualité de produits finis du sésame.

Axe d'intervention IV:

Établir un système de marketing du sésame compétitif et effectif, qui réponde aux besoins de producteurs, transformateurs et consommateurs, lesquels établissent, pour le sésame burkinabé et ses produits dérivés, une réputation nationale et internationale de haute qualité.

Stratégie 8: À travers l'interprofession de la filière sésame, une commission spécialisée veillera au suivi de la qualité, avec les producteurs, les commerçants/exportateurs, les transformateurs et les consommateurs, pour s'assurer qu'il y a un développement ordonné et stable de la filière, que les normes sont connues, adoptées et respectées par tous, et que le sésame burkinabé jouit d'une réputation favorable et développée auprès de tous.

Stratégie 9: À travers l'interprofession de la filière sésame, rechercher l'introduction d'un mécanisme de la stabilisation du prix dans la filière

Stratégie 10: Stimuler l'établissement et la mise en place d'un système d'assurance de la qualité de la graine de sésame, acceptable pour la confiserie et l'utilisation industrielle.

Axe d'intervention V:

Assurer le financement de la recherche/développement, de la promotion, de la communication et de la représentation de la filière.

Stratégie 11 : Mettre en place un fonds de la filière sésame qui servira à financer les activités de recherche et du développement, de la promotion, de la communication et de la représentation de la filière.

Axe d'intervention VI

Etablir un cadre réglementaire adéquat et consistante qui facilitera une évolution cohérente de la filière

Stratégie 12 : Mise en place de conditions cadre qui répondent aux exigences du marché.

Cette stratégie de promotion de la filière sésame au Burkina Faso doit servir de cadre d'orientation pour les acteurs de la filière ainsi que pour les interventions de toutes les structures d'appui (Projets, programmes, ONG, secteur privé,...).

1. PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATIONS DE LA REQUETE D'ASSISTANCE

1.1. Contexte du développement agricole du Burkina Faso

Politiques et stratégies nationales et internationales

L'économie du Burkina Faso est essentiellement basée sur le secteur rural, qui emploie environ 86% de la population et fournit 40% du PIB, grâce principalement à l'agriculture (25%), à l'élevage (12%), à la foresterie et à la pêche (3%).

Pour sortir le pays et sa population de la pauvreté, sans cesse croissante, les Autorités burkinabè multiplient, depuis près de vingt ans, les initiatives visant à réduire l'insécurité alimentaire et à améliorer le niveau des revenus, particulièrement en milieu rural. Il a été ainsi entrepris, entre autres:

- l'inscription au Programme d'Ajustement Structurel (PAS), en 1991, avec l'accompagnement de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI);
- l'adoption, à la suite du PAS, d'un ensemble de politiques et stratégies sous-sectorielles de développement ont été élaborés et adoptés (PASA, LPDA, DOS, PSO, LPDRD, Politique de l'élevage, Politique de l'environnement, etc.), qui s'inscrivent et contribuent, toutes, à l'atteinte des objectifs définis dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, adopté en 2000 et révisé en 2003) à savoir:
 - accélérer la croissance et la fonder sur l'équité (stabilisation du cadre macro-économique, compétitivité de l'économie nationale, développement des transports et soutien aux secteurs productifs);
 - garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base (évolution du système éducatif, le secteur de la santé, accès des ménages à l'eau potable);
 - élargir des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres (réduire la vulnérabilité de l'activité agricole, intensifier et moderniser l'activité agricole, accroître et diversifier les revenus des ruraux, soutien constant aux producteurs et mise en place d'infrastructures collectives, désenclavement, solidarité nationale et promotion de la femme, promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.);

- o promouvoir la bonne gouvernance (gouvernance démocratique, amélioration de la gouvernance économique, gouvernance locale).

La vision du pays, à travers la définition de ces Objectif spécifiques stratégiques, est d'assurer une sécurité économique, alimentaire, environnementale, individuelle et politique mais surtout d'inscrire le Burkina, au moins à l'horizon 2015, dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement ainsi que du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. La concrétisation de cette vision passe par l'atteinte, pour le Burkina, des objectifs quantitatifs ci-après : (i) d'accroître le PIB/habitant d'au moins 4% par an, (ii) de ramener l'incidence actuelle de la pauvreté à moins de 35% et (iii) d'accroître l'espérance de vie à au moins 60 ans, à l'horizon 2015.

Dans le domaine du développement rural (productions végétale, animale, sylvicole, halieutique et faunique), l'inscription au PAS a induit, entre autres, la libéralisation du commerce des produits agricoles, la privatisation d'entreprises agro-industrielles, la réorganisation et l'accompagnement des Services de Développement des Affaires (SDA), la privatisation des entreprises publiques opérant dans le secteur de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles ainsi que la suppression des subventions sur les intrants agricoles. Pour accompagner cette transformation, différentes politiques et stratégies sous-sectorielles, capitalisées aujourd'hui dans la SDR, ont été adoptées et mises en œuvre¹.

La Stratégie de Développement Rural (SDR), adoptée en 2003, fédère, harmonise et met en cohérence l'ensemble des politiques et stratégies sous-sectorielles avec la CSLP. Les principaux enjeux poursuivis sont de renforcer la sécurité alimentaire, d'augmenter les revenus des populations rurales, d'assurer une gestion durable des ressources naturelles, de responsabiliser les populations rurales en tant qu'acteurs de développement... Elle vise à promouvoir une croissance équitable, en mettant à profit l'ensemble des acquis mais surtout des forces présentes dans les différents niveaux décentralisés, au profit du plus grand nombre.

Opportunités de croissance

Bien que le Burkina ait enregistré une croissance² exceptionnelle au cours de ces dernières années, la paupérisation de la population reste persistante et perceptible (46,4% vivent en dessous du seuil de pauvreté en 2003), particulièrement rurale. En effet, l'incidence de cette croissance sur la réduction de la pauvreté et le développement social a été très volatile, en raison de sa forte dépendance de l'agriculture, particulièrement des conditions climatiques et des cours du coton très fluctuants. La révision du CSLP en 2004 et l'opérationnalisation de cette SDR, à travers les programmes régionaux et la stratégie nationale de promotion des filières ASP-H, s'inscrivent dans l'optique de la recherche d'une meilleure redistribution de cette croissance, essentiellement créé par le secteur primaire tenu par le milieu rural.

La valorisation des potentiels régionaux met au centre des préoccupations, la promotion des filières. L'accent, sur la seule culture cotonnière, a montré ces dernières années les limites d'une telle option. Aujourd'hui, Gouvernants, PTF et principaux acteurs directs de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique (ex : producteurs, commerçants/exportateurs, transformateurs) sont conscients et ont opté pour une spécialisation régionale, une amélioration et une diversification plus affirmées des productions et des sources de revenus des populations, particulièrement en milieu rural. C'est dans cette dynamique, que les projets/programmes de développement élaborés et mis en œuvre, au cours de cette dernière décennie, dans le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique, ciblent leurs domaines et spéculations d'intervention en utilisant, partiellement ou intégralement, les critères ci-après : existence de marchés réels ou potentiels, envergure régionale de la filière, potentiel de

¹ Il s'agit de : LPDA, DOS, PSO, LPDRD, Politique de l'élevage, Politique de l'environnement, Politique de l'eau, etc..

² 5,5% de croissance par an, au cours des dix dernières années avec une forte contribution du secteur primaire (agriculture, élevage, foresterie et pêches). Entre 1998 et 2003, le secteur primaire a enregistré une croissance de 7,8% par an

développement et de valorisation de la production, impact socio-économique, degré d'organisation, de structuration et de professionnalisation, intérêt des pouvoirs publics et interventions dans la filière³.

Que ce soit au niveau national comme aux niveaux sous-régional, régional et international (UEMOA, CEDEAO, OMC...), les différentes analyses classent le sésame comme une des cultures émergentes, présentant des opportunités certaines d'échanges sur le marché international et susceptible d'améliorer rapidement les revenus et les conditions de vie des populations, notamment des ruraux.. En effet, les statistiques et informations indiquent des fortes évolutions récentes de la production (10 000 – 45 000 tonnes/an ces dix dernières années) et des exportations (en moyenne 15 000 tonnes/an et environ 30 000 tonnes en 2008) ainsi que d'intéressants atouts, en matière de production et d'opportunités de commercialisation (marchés national, sous-régional et international). La filière constitue l'une des principales sources de revenus pour 2/3 des ménages/exploitations du pays (soit au moins 600 000 en 2004-2005); particulièrement pour les groupes vulnérables (jeunes, femmes) qui détiennent au moins 43% des parcelles.

La volonté partagée des différentes parties de prospecter de nouvelles opportunités et de promouvoir la culture du sésame est réaffirmée à diverses occasions et instances (ex: définition des produits prioritaires de l'UEMOA, promotion des produits de base au Ministère en charge du Commerce/Cellule Fonds Communs et ONAC, message de la Journée Nationale du Paysan du 12-14/03/2009...). Elle est davantage confortée par les difficultés enregistrées sur le coton (baisse des cours répétitifs sur les marchés internationaux), alors principale spéculation d'exportation⁴. Elle vise à réduire les risques et la vulnérabilité alimentaire et une redistribution équitable des fruits de la croissance, au profit des populations les plus défavorisées. Elle offre donc aux populations rurales, en général, d'autres cadres d'épanouissement social, de diversification et d'augmentation de leurs revenus. De façon plus générale, cette approche s'inscrit dans les objectifs des espaces UEMOA et CEDEAO ainsi que de l'Initiative du Cadre Intégré (CI) de l'OMC, qui visent à faciliter l'intégration à l'économie mondiale des pays les moins avancés.

En outre, l'adoption de la loi 14/99/AN du 15/04/99 portant réglementation des sociétés coopératives et des groupements, la mise en place des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et bientôt l'adoption de la loi portant sur les interprofessions visent, entre autres, à mieux cadrer et promouvoir ces initiatives de développement des filières ASP-H et des acteurs qui les animent. La présente étude s'inscrit donc parfaitement dans les politiques et stratégies de développement en cours: CSLP, SDR, cadre intégré, décentralisation, spécialisation régionale, diversification des productions et exportations du pays, augmentation et diversification des revenus ruraux, lutte contre la pauvreté, etc.

1.2. Problématique du sésame

La production et l'exportation du sésame au Burkina souffrent de problèmes de coordination entre agences, et d'inefficacité malgré des interventions de multiples missions et consultations soutenues par les bailleurs de fonds. D'autres problèmes concernent le manque d'accréditation et d'équipements modernes auxquels s'ajoute le manque d'expertise en quantité et en qualité ainsi que la limitation de cette expertise aux centres urbains. La sécurité sanitaire des produits agricoles bruts et des aliments présente donc un tableau peu reluisant, notamment en ce qui concerne la qualité des productions

-
- ³ existence de marchés réels ou potentiels (national, Sous-régional, international);
 - envergure régionale de la filière (nombre de régions touchées);
 - potentiel de développement de la production (disponibilité et/ou facilité d'accès aux terres arables, aux ressources en eau, aux semences améliorées adaptées, aux équipements, technologies et référentiels technico-économiques éprouvés, aux formations, au crédit);
 - potentiel de valorisation des productions (disponibilité et facilité d'accès aux équipements, technologies et référentiels technico-économiques éprouvés, au crédit, aux formations, etc.);
 - impact socio-économique: contribution à la croissance économique (PIB), à l'augmentation des revenus des acteurs notamment les producteurs, à la promotion des groupes vulnérable;
 - degré d'organisation, de structuration et de professionnalisation;
 - intérêt des pouvoirs publics (filière classée prioritaire par le gouvernement et plan d'actions);
 - interventions dans la filière (filieres couvertes par des programmes/projets et opérateurs du secteur privé);
 - impact environnemental (effets sur les ressources naturelles).

⁴ Le coton fournissait, ces dernières années 40-70% des recettes d'exportation et la source principale de revenu pour 200 000 – 300 000 exploitations

exportables comme le sésame. Ces produits, exportés sous forme brute, sont très peu compétitifs, d'où leur faible valeur ajoutée qui ne permet guère aux producteurs et transformateurs d'optimiser leurs activités. De plus, l'utilisation de systèmes culturaux, de méthodes de stockage et de technologies de transformation traditionnelles et peu efficaces engendre d'importantes pertes sur les produits agricoles.

Aussi, prévaut-il sur certains produits d'exportation, des problèmes préoccupants en matière de qualité sanitaire des aliments tels qu'identifiées par les différents alertes : la contamination par les aflatoxines, l'existence de salmonelle, le niveau de résidus en pesticides élevé, sont autant des substances très dangereuses pour la santé animale et humaine. Au Burkina, des normes de qualité sur le sésame sont déjà établies par FASONORM mais sont peu connues et appliquées par les opérateurs économiques. Cette situation a conduit l'UEMOA et l'Union Européenne (Programme Qualité UE/UEMOA) à conduire un programme de renforcement des capacités de deux laboratoires dans le pays, pour la mise en place d'un système d'accréditation, de normalisation et de promotion de la qualité, non spécifique aux produits agricoles exportés vers l'Europe. Ces programmes visaient l'accréditation des 2 laboratoires, mais, jusqu'à présent, les capacités de contrôle de la qualité sanitaire des produits des institutions au Burkina restent limitées. Sur le sésame, les capacités restent encore à renforcer et des compétences à pourvoir.

1.3. Justification

Le Burkina Faso est un pays dont l'économie repose essentiellement sur l'agriculture. La production cotonnière a constitué, depuis plus de trente ans, sa principale production d'exportation et d'apport de devises. Elle constituait, à elle seule, 40-70% des ressources d'exportation et 40% du PIB. Ces dernières années la production est en baisse (712 707 tonnes en 2005 à environ 445 148 tonnes en 2006, selon la DGPSA et l'INSD). Les difficultés d'écoulement, la baisse des prix (au producteur⁵ et sur le marché international) et l'augmentation des prix des intrants nécessaires à la production sont les principales raisons explicatives à cette chute de la production. Elles ont eu pour conséquence une forte réduction des revenus des ménages cotonculteurs et par ricochet leur sécurité alimentaire menacée.

Selon la FAO et le CIC, l'Asie et l'Afrique fournissent 95% de l'offre mondiale de sésame graine (Asie : 64%, Afrique : 31%). Les mêmes sources indiquent que 28% environ de la production mondiale entre dans le circuit du commerce international. En Afrique, ce taux atteint les 43%. Les quantités mises en marché et les montants engrangés ne font qu'augmenter au fil des ans. En 2006 et 2007, les exportations mondiales étaient respectivement de 879 725 tonnes et 1 043 280 tonnes. La valeur de ces exportations était d'environ 397 970, 500 millions F CFA en 2006.

Avec environ 15 125 tonnes exportées en 2006, le Burkina Faso était au 12^e rang des fournisseurs d'offre de sésame au monde et le 5^e pays africain. Le pays a ainsi engrangé annuellement cinq à six milliards de F CFA, ces dernières années, en dépit des contraintes qui minent la filière. Aujourd'hui, la production du Burkina avoisine les 45 000 tonnes de sésame graine, avec des exportations atteignant environ 30 000 tonnes. Les résultats de l'atelier des acteurs indiquent une projection de triplement de la production en trois ans grâce à une amélioration des systèmes de production, de la qualité et de la commercialisation; ce qui permettra d'engranger un revenu de \$ 61,000,000 de dollars donc une augmentation de \$41,000,000.

Par ailleurs, la production de sésame occupe environ 2/3 des exploitations burkinabés et compte de nombreux acteurs agissant dans la commercialisation (collecte, vente et exportation à l'intérieur et à l'extérieur) et la transformation. L'enquête Burkinabè sur les conditions de vie des Ménages, réalisée en 2003, indique que la contribution du sésame au revenu monétaire représente environ 1,4%, avec une importance différente selon la région : 0,2% aux Hauts-Bassins, 7,2% dans la Boucle du Mouhoun, 15,1% au Sahel. Au regard de la progression de la pauvreté et des tendances à l'essoufflement de la production cotonnière (contribue pour 21,8%, contre les céréales 55,2%), la

⁵ Le prix au producteur est passé de 210 F CFA/kg en 2005 à 145 F CFA/kg en 2006

culture du sésame constitue de plus en plus une opportunité et un moyen de lutte contre la pauvreté, particulièrement pour les couches les plus défavorisées (femmes, jeunes).

Une meilleure définition des axes stratégiques d'intervention, s'appuyant sur un état des lieux concerté, devrait permettre d'impulser une nouvelle dynamique aux plans organisationnel des acteurs de la filière, de l'amélioration de la productivité et de la qualité, de la transformation et de la mise en marché ainsi que de conforter la position du Burkina ; c'est à ce prix que celui-ci peut devenir un des plus importants leaders de la filière.

1.4. Objectifs et résultats attendus de l'étude

1.4.1. Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est d'élaborer une stratégie de promotion de la filière sésame au Burkina Faso. Celle-ci servira de cadre d'orientation et de référence pour l'ensemble des acteurs de la filière ainsi que pour les interventions de toutes les structures d'appui (Projets, programmes, ONG, secteur privé,...).

Son élaboration s'inspirera de la matrice d'actions prioritaires de l'Etude Diagnostique sur l'Intégration Commerciale pour le Cadre Intégré (EDIC-CI) et du processus en cours pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale des Exportations (SNE).

1.4.2. Résultats attendus de l'étude

Les travaux du Consultant permettront au Commanditaire de disposer d'un document de stratégie de promotion de la filière sésame, comportant :

- l'état des lieux de la filière. Celui-ci renseignera sur le cadre politique et réglementaires du secteur agricole et du commerce dans lequel évolue la filière, la carte de la filière, les évolutions de la production, de la transformation et des exportations, au cours des dix dernières années, les nouveaux marchés potentiels et les principales contraintes ;
- la vision du pays pour le développement de la filière sésame pour les cinq (5) ans à venir ;
- l'approche/démarche méthodologique permettant de réaliser la vision;
- une proposition de plan d'actions à mettre en œuvre par l'ensemble des parties intéressées dans son domaine d'intervention, en vue d'atteindre les objectifs fixés ;
- un budget et un échéancier pour la mise en œuvre du plan d'action ;
- un mécanisme de suivi-évaluation pour l'opérationnalisation de la stratégie ;
- des recommandations en direction des parties intéressées, afin d'assurer davantage de synergie dans les interventions et canaliser les efforts vers l'atteinte des objectifs définis.

1.5. Zone couverte par l'étude

L'étude couvre l'ensemble du pays et prend en compte l'ensemble des acteurs concernés (services techniques, producteurs-commerçants-transformateurs-autres acteurs directs et leurs organisations, projets/programmes de développement, ONG/Associations, Partenaires Techniques et Financiers... Les investigations se sont déroulées à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et dans les régions de grande production et/ou d'intense activité à savoir, la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Centre-Nord, les Cascades, le Sahel et le Nord.

2. METHODOLOGIE

La démarche adoptée par le Consultant se veut participative et itérative. Celle-ci se décline en trois phases, inscrites dans un plan de travail cohérent et progressif, à savoir :

- une phase préparatoire de la mission ;
- une phase d'investigation ;
- une phase de restitution et de finalisation du rapport.

2.1. Phase préparatoire

Elle comporte deux étapes à savoir la formalisation des documents contractuels, d'harmoniser les points de vue les TDR et de rentrer en possession des documents disponibles au niveau du commanditaire. Elle s'est traduite essentiellement à :

Première étape

- la signature des différents contrats des consultants et leur mise en contact ;
- la tenue de la rencontre de cadrage de la mission, afin d'harmoniser les points de vue entre Commanditaire et Consultant ;
- la délivrance, par le Commanditaire, de la lettre d'introduction des consultants, auprès des structures/personnes concernées ;

Deuxième étape

- la collecte des documents disponibles, auprès du Commanditaires et l'identification des partenaires potentiels susceptibles de fournir des documents et informations utiles à la réalisation de l'étude ;
- l'élaboration et la consolidation, avec le Commanditaire, d'un calendrier plus précis de l'étude ;
- l'élaboration des outils de collecte des informations complémentaires, auprès des partenaires potentiels à investiguer ;
- la rédaction et la présentation d'un rapport de démarrage, à l'intention du comité technique de l'étude.

2.2. Phase d'investigation de l'étude

Elle s'est traduite concomitamment par :

- une étape de collecte complémentaire et d'exploitation de la documentation ;
- une étape d'échange avec tous les acteurs et personnes ressources préalablement identifiés. Parmi ceux-ci on compte des organisations paysannes (groupements, fédération, confédération, Chambres Régionales d'Agriculture), des services techniques (Directions Régionales, DGPV, INERA, ONAC, Fonds Commun des Produits de Base, etc.), des projets/programmes de développement (PAFASP, PROFIL, PDA, PADAB2, CFC, etc.), des ONG/Associations (GTZ, SNV, CRS, Helvetas, OCADES Nouna, ARFA, APD etc.), des partenaires techniques et Financiers (UEMOA, CEDEAO, CILSS, etc.).

Le Consultant, sur la base des rendez-vous pris, a organisé ses entretiens avec chaque personne/structure ressource. Au niveau des organisations des producteurs, les entretiens se sont déroulés en groupe, afin de permettre d'avoir une lecture plus consensuelle et de collecter le maximum d'information.

Les investigations de terrain ont eu lieu à Ouagadougou et dans quelques régions potentielles, à savoir les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins (Axe 1 : Bobo-Dédougou), du Sahel et du Nord (Axe 2: Djibo-Ouahigouya), de l'Est (Axe 3: Fada) (cf. liste).

2.3. Phase d'élaboration et de restitution des rapports

Toutes les informations et données documentaires collectées sur le terrain ont été synthétisées, analysées et croisées pour produire le présent rapport provisoire comportant :

- une première partie, qui est la photographie de l'état actuel de la filière. De nombreux travaux, disponibles auprès des différentes structures (PAFASP, PDA, PADAB2, PROFIL, ARFA, SP/CPSA, etc.), abordent déjà la question. Il s'agit d'une synthèse des résultats des entretiens

effectués avec les acteurs concernés. Cette partie traitera des potentialités, des systèmes de production, des niveaux de transformation et de commercialisation, des acteurs qui animent la filière, des principaux atouts et contraintes de la filière, des axes prioritaires pour le développement de la filière. Les échanges interactifs, avec le Comité Technique et les acteurs, permettront de valider provisoirement ce diagnostic et de passer à l'élaboration du plan d'actions quinquennal (2^e partie) ;

- une deuxième partie, qui est l'élaboration du plan stratégique rendu opérationnel par un plan d'actions, qui lui sera joint, pour les cinq ans à venir. Ce document, en deux volumes, consistera identifier des axes stratégiques prioritaires (Volume 1 : plan stratégique), après le diagnostic, qui seront traduits en objectifs et les résultats attendus visés, en principales activités à engager, pour le développement de la filière pour les cinq ans à venir (Volume 2 : plan d'actions). Ces activités seront quantifiées et budgétisées, ainsi qu'un dispositif organisationnel et de suivi-évaluation seront proposés pour la mise en œuvre.

Conformément aux TDR et afin de permettre, aux différents partenaires de cette étude, de suivre, de consolider et de s'appropriier le contenu des différents rapports, des séances/atelier de restitution des travaux du Consultant sont progressivement organisées, par le Commanditaire, à l'intention du Comité de Technique (pour acceptation préalable) puis à celle d'un public plus large des principaux acteurs, pour validation.

Initialement, les TDR ne prévoyaient que l'élaboration d'un seul rapport ; compte tenu des questions d'encrage et organisationnelles pour la mise en œuvre, le Comité de Pilotage, à la suite des échanges lors de la restitution et de la validation du rapport provisoire (21 avril 2009), a retenu que le rapport provisoire soit finalisé par le Consultant en deux volumes :

- un document qui présente la stratégie finalisée, qui donne les grandes orientations stratégiques aux acteurs de la filière, avec pour encrage le SP/CPSA pour la coordination de la mise en œuvre ;
- un plan d'actions de mise œuvre de la stratégie, à l'intention des acteurs direct de la filière, dont l'encrage est l'interprofession ou, à défaut, la DGPER.

Ce présent premier rapport final est le plan stratégique, qui intègre les principales suggestions et recommandations faites lors de la restitution du rapport provisoire.

3. ETAT DES LIEUX DE LA CULTURE DU SESAME AU BURKINA FASO

3.1. Potentialités du Burkina Faso pour la culture du sésame

3.1.1. Potentialités naturelles

Pays continental, sans ouverture directe sur la mer, le Burkina est un pays dont l'agriculture⁶ constitue la principale source de satisfaction des besoins alimentaires et de revenus pour la majorité (86%) de la population. Elle fournit, en outre, les principaux produits d'exportation du pays (coton, animaux et produits animaux, karité, haricot vert, sésame...). Parmi les diverses activités et productions, que permettent de développer ces conditions, il y a la culture du sésame.

Le sésame est une culture peu exigeante, qui se pratique même sous des isohyètes de 250 mm et les sols les plus dégradés. Il est traditionnellement cultivé sur l'ensemble du territoire, allant des zones les plus sèches et aux sols les plus pauvres (ex : Sahel, Nord, Centre-Nord...) jusqu'à celles les plus humides et aux sols les plus riches (Cascades, Hauts Bassins, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun...). Selon les informations recueillies auprès de l'INERA, en dehors des sols inondables, la culture du sésame se pratique sur tous les sols (la présence prolongée de l'eau sous les plants provoque des pourritures). Elle répond mieux sur des sols profonds et riches en matière organique. Par extension, on pourrait dire que la presque totalité des neuf millions de terres cultivables du Burkina Faso constitue un potentiel d'extension de la culture du sésame. Environ 52% de ce potentiel sont cultivés à nos jours.

Cependant, cette disponibilité est menacée par l'accroissement de la population et de celui normal des superficies cultivées visant à satisfaire les différents besoins créés. Entre 1998 et 2006, la superficie cultivable par habitant a été réduite de 0,11 ha, passant de 0,96 à 0,85 ha (-11,46%). Celle cultivée s'est accrue de 4%, au cours de la même période, passant de 3,4 millions à 4,7 millions d'ha emblavés soit de 38% à 52% des 9 millions d'ha cultivables.

Les conséquences de telles évolutions sont, selon les régions, la pression foncière et une surexploitation entraînant, entre autres, une dégradation et un appauvrissement des sols en matière organique (taux variant entre 0,6 et 0,8%), des bilans de fertilité des sols négatifs (azote, phosphore, potassium), une réduction de la durée de la jachère, une érosion hydrique et éolienne emportant 10 à 15 tonnes/ha/an de terre arable, etc. Les Régions du Centre et du Plateau Central sont relativement plus touchées que celles de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Est du pays.

Au-delà de ces facteurs défavorables, la promotion de la culture du sésame, mieux que de nombreuses autres cultures (ex : coton, maïs, etc.), est encore possible du fait de sa faible exigence (peut être cultivé sur des sols pauvres, sous des isohyètes de 250 mm, etc.). En outre, ces différents facteurs limitant suggèrent, pour la promotion de la culture, d'étendre les pratiques d'assolement/rotation du sésame avec d'autres cultures, voire la réduction de certaines cultures en faveur du sésame, ainsi que l'intensification de la production afin de profiter au maximum du potentiel des variétés sélectionnées.

3.1.2 Occupation du sol et évolutions récentes

Le sésame constitue, à la fois, une culture secondaire et une culture de rente, pour la majorité des exploitations. Environ 60% des ménages/exploitations lui consacrent, en général, des petites superficies dépassant rarement 0,5ha. Elle se pratique en culture pure (82% des parcelles) ou en association avec d'autres spéculations (riz, arachide, etc.). Elle connaît une nette progression ces dernières années, en raison de la demande croissante sur le marché. L'analyse des données statistiques indique que la production est très fluctuante d'une année à l'autre. Elle représentait, entre 1995 et 2004, 0,61% en moyenne des superficies nationales emblavées par an et 8,84% de la

⁶ Agriculture signifie ici les productions végétale, animale, halieutique, sylvicole, faunique.

superficie de l'exploitation, qui l'intègre dans son système de production (PAFASP, 2005). En 2006, elle atteint en moyenne 1,16% des superficies totales emblavées du pays et 3,61% dans la Boucle du Mouhoun, 3,3% à l'Est.

3.2. Culture du sésame au BURKINA FASO

Au Burkina Faso, la culture du sésame prend de l'essor avec la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, grâce à l'accroissement de la demande à l'exportation. Depuis, la culture évolue en dents de scie. Le présent chapitre renseigne sur les systèmes de production et les quantités produites au cours de ces dernières années, la transformation et la commercialisation du sésame burkinabè, les acteurs qui animent la filière et les retombées pour chacun d'eux, les contraintes et atouts majeurs qui commandent sa promotion, les axes d'intervention prioritaires permettant de faire du sésame un produit d'amélioration des revenus et de réduction de la pauvreté dans les cinq années à venir.

3.2.1. Systèmes de production

En général, la culture du sésame se pratique sur les défriches ou sur des sols dégradés et pauvres en matière organique. Le système de production extensif est le plus dominant, bien que dans certains cas, et particulièrement dans les zones cotonnières, la culture bénéficie d'apport de pratiques intensives et/ou des arrières effets de cette production. Selon le plan d'intervention sésame préparé lors de l'élaboration du PAFASP⁷, environ 60% des parcelles consacrées à la culture ont moins de 0,5 ha et la parcelle représente 6,51 à 12,89% de la superficie totale de l'exploitation. En outre, environ 82% des parcelles sont en culture pure. Dans le reste des cas, le sésame est en association avec d'autres cultures (ex : arachide, riz, etc.). Il peut aussi bien venir en tête de rotation (ex : Konankoïra dans la Kossi : sésame-mil-mil-sésame), ou après des cultures plus exigeantes (ex : zones cotonnières : coton-céréales-sésame ; coton-sésame-céréales ; etc.).

Moins de 13% des parcelles bénéficient d'apport de fumure organique et/ou d'engrais minéraux. Toutefois, avec la cherté des engrais minéraux et les exigences du marché, l'utilisation de la fumure organique commence à se généraliser dans les exploitations. L'objectif est de répondre aux exigences de qualité à l'exportation, notamment la livraison de produit bio et/ou exempt de résidus de pesticides. Cette non intensification de la production a pour conséquence des faibles rendements (300 à 450kg/ha) par rapport au potentiel des variétés (750 kg/ha selon l'INERA).

En plus de ces techniques de production traditionnelles, il est important de signaler l'utilisation fréquentes de techniques post-récolte peu performantes (ex : battage et vannage à même le sol, stockage non contrôlé, moyens de conditionnement et de transport non appropriés, etc.). Ces conditions de traitement inappropriées sont porteuses de germes de nombreuses impuretés (ex : cailloux, graines d'autres plantes, sable, etc.) et de développement de pathogènes (ex : salmonelle, aflatoxine...) qui ternissent la qualité du sésame mis sur le marché.

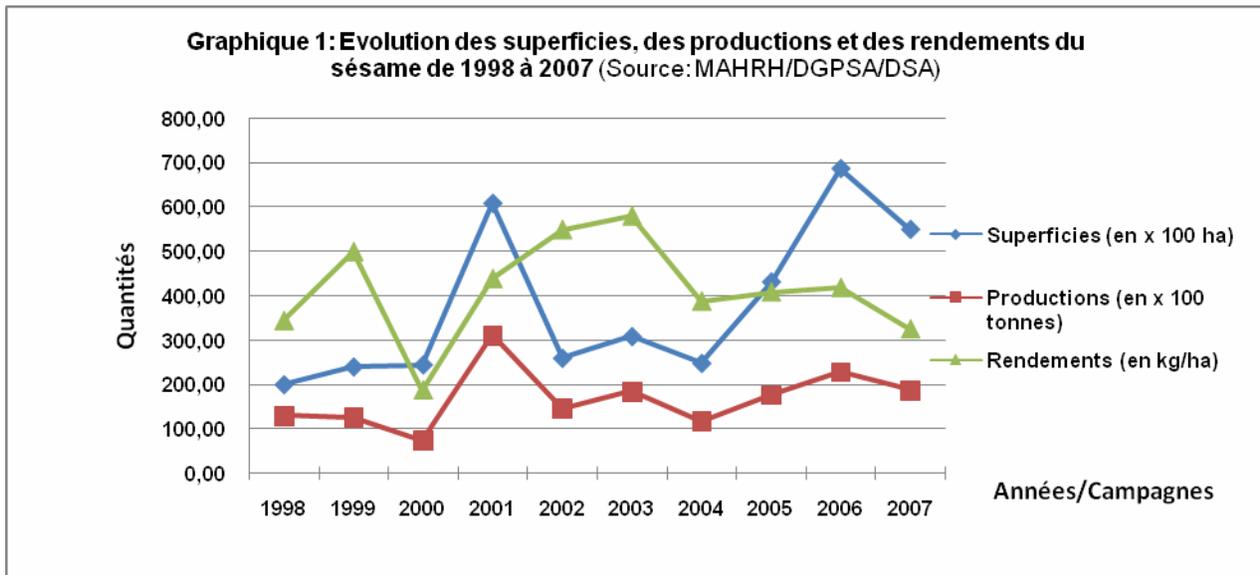
Il y a donc nécessité à améliorer l'ensemble du système de production, si l'objectif visé reste toujours celui de conquérir ces marchés internationaux, qui sont de plus en plus regardant sur la qualité (produits purs sans résidus de pesticides, salmonelle, aflatoxine) et la traçabilité.

3.2.2. Evolution de la culture du sésame au cours des dix dernières années

L'analyse porte sur les données statistiques de la période 1998 – 2007, en prenant en compte les éléments explicatifs recueillis sur le terrain ainsi que des différents rapports des acteurs⁸ appuyant la promotion de la filière. Le graphique 1 présente l'évolution des superficies, des productions et des rendements au cours de cette période. Les annexes 2 à 4 donnent les différents tableaux des données relatives à chacun des éléments.

⁷ PAFASP : Plan d'intervention sésame - 2005

⁸ PDA, PAFASP, ARFA, PROFIL, PADAB 2, OLAM, INERA, etc.



a. Evolution des superficies emblavée en sésame

D'une façon générale, les superficies ont connu une évolution en dents de scie (cf. annexes 2 & graphique 1 pour détail). Elles ont plus que doublé entre 1998 et 2007, passant respectivement de 20 143 ha à 55 058 ha. L'année 2006 a enregistré la plus importante superficie emblavée (68 734 ha). L'accroissement moyen annuel enregistré est de 18,45%.

Le Boucle du Mouhoun est de loin la région productrice leader avec en moyenne 77,44% des superficies emblavées chaque année. Elle est suivie respectivement par les régions des Hauts-Bassins (6,95%), des Cascades (6,53%) et de l'Est (4,61%). Les quatre régions emblavent donc en moyenne 88 à 99% des superficies en sésame du pays, chaque année.

Les régions du Centre, du Centre-Est et du sahel enregistrent les plus faibles superficies emblavées en sésame, bien qu'enregistrant des progressions notables ces dix dernières années.

b. Evolution des productions de sésame

Les productions ont augmenté en moyenne de 27,63% par an, au cours des dix dernières années. Elles sont passées de 12 994 tonnes en 1998 à 18 802 tonnes en 2007, avec des fluctuations plus ou moins importantes d'une année à l'autre (cf. annexes 3 & graphique 2 pour détail). L'année 2001 a enregistré la plus forte production (31 230 tonnes).

La région de la Boucle du Mouhoun fournit la plus importante production, avec en moyenne 65,59% des quantités produites annuellement au cours des dix dernières années. Elle est suivie, de loin, par l'Est (7,25%), les Cascades (5,84%) et les Hauts-Bassins (4,72%). Les quatre régions garantissent, à elles seules, 83,40% de la production nationale de sésame.

c. Evolution des rendements de sésame

Les rendements sont assez faibles (en moyenne de 415,2 kg/ha), comparativement au potentiel des variétés proposées par la recherche (en moyenne 750 kg/ha) (cf. annexes 4 & graphique 3 pour détail).

La moyenne des dix dernières années indique qu'ils ont été nettement meilleurs au Centre-Ouest (512,1 kg/ha), au Centre-Nord (461,7 kg/ha), à l'Est (436,4 kg/ha) et dans la Boucle du Mouhoun (430,4 kg/ha). Ils restent cependant très instables d'une année à l'autre.

d. Analyse comparative des superficies, des productions et des rendements de sésame au cours des dix dernières années

L'analyse comparée des différentes données indique que les statistiques sont, pour l'instant, mal cernées, du fait de l'absence de cohérence entre elles (ex : Centre, Centre-Est, Sahel, etc.). Nonobstant cette remarque, la culture est, d'une façon générale, en nette croissance au cours de ces dix dernières années. Cet intérêt pour la culture du sésame est lié, entre autre, à l'accroissement de la demande sur le marché, mais également aux prix substantiels pratiqués. L'intensification des appuis, des partenaires (projets, ON/Associations, etc.) explique également la forte hausse des superficies et l'amélioration des techniques de production.

La région du Mouhoun détient, en moyenne, 65,59% de la production annuelle avec 77,44%% des superficies emblavées. La faiblesse des rendements s'explique par la faible utilisation des semences certifiées mais également par l'application de pratiques culturales peu performantes. En effet, l'exploitation des différents rapports et des informations recueillies sur le terrain indiquent que :

- environ 87% des exploitations n'utilisent pas de fumure organique. Toutefois, on observe ces dernières années, un engouement et une tendance des exploitations à adopter la pratique, même si les doses de 5 tonnes/ha préconisées ne sont pas respectées;
- environ 96% des exploitations n'appliquent pas d'engrais minéraux. Dans les zones cotonnières, la culture bénéficie des arrières effets de l'engrais utilisé sur le coton ;
- la majorité des exploitations utilisent des semences traditionnelles et/ou dégénérées. Actuellement, seule la variété S42 est appréciée et vulgarisée auprès de quelques producteurs. La faible production et diffusion de la semence de base et celle certifiée conduisent la majorité des producteurs à l'utilisation de semence « tout venant » ;
- les entretiens sont rarement faits selon les consignes techniques (1-2 au lieu de 3 sarclages en moyenne) ;
- les techniques de récoltes et post-récolte utilisées sont souvent inappropriées; ce qui entache la qualité du produit à la commercialisation. Quatre éléments focalisent ou feront, de plus en plus l'attention des acheteurs; ce sont en particulier, les taux d'impureté, de salmonelle, de résidus de pesticides et d'aflatoxine.

Les entretiens sur le terrain indiquent que les exploitants des régions bénéficiant d'appui de partenaires (projets, ONG/Associations) appliquent davantage des techniques performantes de production. Il s'agit essentiellement des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel avec, entre autres, des partenaires comme l'OCADES, PDA, ARFA, OPADEC, ADRE, OLAM, CFC, etc. Cependant le taux de couverture et d'application de thèmes efficaces reste encore faible, pour arriver à une technicité conséquente des producteurs.

En outre, les investigations renseignent également que le Burkina risque de perdre de la place, devant des pays voisins comme le Niger qui s'investit dans la diffusion de semence améliorée d'une blancheur irréprochable.

3.3. Transformation du sésame

La transformation de sésame est marginale. Elle est essentiellement artisanale et semi-artisanale. La forme artisanale est la plus connue à travers des sous-produits tels que la pâte utilisée comme condiment et/ou pour l'extraction d'huile, les croquettes (gâteaux) faites de mélange de graines de sésame et de sucre ou de sel.

La production semi-artisanale/semi-industrielle est assurée grâce à des moyens semi-mécaniques. Les opérations de nettoyage des graines et de mouture sont faites, en général, à la main et au moulin du quartier, tandis que l'extraction de l'huile est faite grâce à des équipements mécaniques modernes (ex : centrifugeuses, purificateurs, etc.) fabriquées sur place par des artisans locaux ou importées. Les

quantités utilisées sont très limitées et la production discontinue ; souvent faute de matière première et/ou de fonds de roulement, pour l'achat et le stockage de celle-ci.

Les unités les plus fonctionnelles sont celles de Phytopharma à Banfora dans la Comoé et de Koostaama de l'association Songtaaba Yalgré à Ouagadougou dans le Kadiogo. Cette dernière est spécialisée dans la production d'huile bio de qualité requise et certifiée par ECOCERT SAS, sous le label OLEA. Sa capacité de production est d'environ 20 tonnes/an de sésame graines, soit en moyenne 4 - 5,4 tonnes d'huile/an. Cette production est exportée prioritairement vers le marché international (particulièrement la France) mais une partie infime est vendue sur le marché national.

La production industrielle est encore à l'état émergent et beaucoup d'initiatives sont restées inachevées. De nombreuses tentatives entreprises, ces dernières années, n'ont pas connu de succès, voire leurs activités n'ont pu démarrer, pour diverses raisons. Parmi ces initiatives, on peut citer :

- l'unité industrielle SOCOPA mise en place par la SN-CITEC, la SOPRADEX et l'UNPCB, pour profiter de l'opportunité qu'offre le marché international en sésame dépelliculé et en huile de sésame. D'une capacité de 6.000 tonnes/an, celle-ci n'a malheureusement jamais fonctionné, à cause de difficultés d'approvisionnement en matière première et de fonds de roulement.
- l'unité de transformation du Plateau Central signalée par le PROFIL. Elle n'a jamais fonctionné depuis son installation, pour des raisons encore mal cernées.

Dans tous les cas, une question reste posée, dans la majorité des unités de transformation semi-artisanales à industrielle, à savoir celle de l'utilisation des résidus (tourteaux) après l'extraction d'huile.

3.4. Commercialisation du sésame

3.4.1 Commercialisation de la production nationale

Les quantités de sésame commercialisées sont mal cernées du fait de la faible organisation de la filière. La demande du marché national s'exprime sous formes de graine, de pâte, d'huile et d'autres dérivés alimentaires (gâteaux, beignets, produits des pâtisseries, etc.). Les quelques sources disponibles signalent des et de très faibles quantités (ex : 2 – 4 tonnes/an pour la transformation artisanale, environ 20 tonnes/an/unité semi-industrielle pour la transformation en huile). (cf. annexe 6 pour détail)

En ce qui concerne le marché sous-régional et international, les graines et l'huile de sésame sont les deux produits demandés. Cette demande connaîtrait une croissance continue depuis 1997. Les statistiques fournis par l'ONAC et le PDA (cf. rapport pré-diagnostic sésame – 2008) indiquent que le Burkina Faso a exporté entre 16 990 et 29 888 tonnes/an de sésame graine, durant la période 2002-2008 (cf. tableau 1).

Tableau 1: Quantités de sésame graines exportées et valeurs

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Poids en tonnes	20 026	16 990	19 992	22 743	23 467	29 888	29 750
Valeur CAF en millions de FCFA	4 562	4 580	6 221	5 069	6 489	10 096	NC

Source : PDA/ONAC : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame-2008

* estimation en 2008 (OLAM)

NB : NC : Non Communiqué

Les quantités mises en marché et les montants engrangés ne font qu'augmenter. Grâce à son avantage comparatifs sur de pays grands producteurs comme le Soudan et l'Ouganda, le Burkina a exporté entre 2002 et 2008 pour un total variant entre 4 562 et 10 096 millions de F CFA/an. Ces exportations sont principalement en direction du marché africain (environ 93% en 2007), puis le marché asiatique (environ 4% en 2007), européen (environ 2% en 2007). Le tableau ci-après indique les principaux pays importateurs du sésame burkinabè.

Tableau 7 : Liste des pays importateurs de sésame du Burkina

Pays \ Année	2004		2005	
	Quantité en tonnes	Valeur en FCFA	Quantité en tonnes	Valeur en FCFA
Japon	1 627,35	437 463 567	1 207,902	256 094 000
Suisse	1 530.136	377 495 311	156	378 193
Egypte	1 324	307 433 510	500	42 501 454
Pays Bas	233	81 098 967	576	175 512 000
France	125,72	47 763 496	180,589	50 022 830
Allemagne	126	42 670 092	36	9 450 500
Chine Populaire	90	32 469 872	0	0
Espagne	35.086	8 868 911	0	0
Royaume uni	0	0	42	12 768 000
Dubaï	37	13 348 725	0	0
Ghana	10 200	3 509 863 061	18 140,276	3 993 168 515
Togo	3 374,94	846 396 896	1 193	222 612 676
Côte d'ivoire	1 288,96	516 156 759	867,12	305 986 353
Total	19 992.192	6 221 029 167	22 743.043	5 068 494 521

Source : PDA / INSD : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame

En 2007, le Ghana a absorbé 83,38% de la production exportée, suivi de la Côte d'Ivoire (8,92%), de Singapour (2,01%), du Japon (1,34%), de la Chine populaire (1,08%) et du Canada 1,06%). En fait, les pays voisins collectent surtout pour la réexportation.

En réalité, pour les pays frontaliers, comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, il pourrait s'agir plutôt de transit du sésame burkinabè, compte tenu de la difficulté de contrôle, de l'insuffisante traçabilité et de l'inorganisation de la commercialisation (des commerçants de ces pays viennent même acheter sur place, sans qu'on ne puisse suivre la destination finale)

3.4.2 Productions et marché au niveau international :

Selon le tableau 6 ci-après, l'Asie produit 64% de l'offre mondiale de sésame graine et l'Afrique 31%. Les deux continents fournissent donc, à eux seuls, 95% du sésame commercialisé sur les marchés.

Tableau 6: situation des productions dans le monde.

Désignation	Superficies 2007 (000 acres)	Productions 2007 (000 tons)	A= Importat°	B= Exportat°	Importation nette A-B	Consommation = Production+ Import nette
			(000 tons)	(000 tons)		(000 tons)
Asia	11,182	2,397	749	409	340	2,737
Africa	7,273	1,152	39	463	(424)	728
Europe	1	1	145	23	121	122
North America	0	0	54	3	51	51
Central America	257	63	43	57	(14)	49
South America	377	108	5	90	(85)	23
Oceania	0	0	8	0	8	
World	19,090	3,726	1,042	1,046		

Source : FAO (production) et CIC (exportation)

NB : 1 ha= 2,471 acres

En Afrique, Le sésame est principalement exporté en graine et les destinations principales pour exportation sont la Chine, le Japon, la Turquie, la République de Syrie, et la Corée du Sud. Le tableau 8 ci-dessous indique que les exportations nettes d'Afrique représentent 43% de sa production. Pendant que l'Asie exporte 17% de sa récolte, il importe deux fois plus.

Tableau 8 : principaux	Exportations (en 1 000)	Importations (en 1 000 tons)
Inde	220	5
Ethiopie	178	2
Soudan	146	0
Chine	57	214
Nigeria	50	0
Venezuela	35	0
Tanzanie	34	0
Myanmar	34	0
Paraguay	32	0
Guatemala	31	16
Pakistan	27	0
Thailand	26	13
Bolivie	23	0

Source : CIC

3.5. Principaux acteurs de la filière sésame et leur organisation

La filière sésame est animée par trois principaux acteurs à savoir :

- i) les producteurs
- ii) ;ii) les transformateurs
- les commerçants/exportateurs.

Ces principaux acteurs, dits acteurs directs, bénéficient de l'appui et des services d'autres structures et acteurs qui sont, entre autres, les institutions de crédits (banques et structures de micro-finance), les structures d'appui-conseils et d'accompagnement (services techniques de l'Etat, ONG/Associations, projets/programmes, PTF...).

3.5.1 Les producteurs de sésame

La production de sésame est pratiquée par des producteurs atomisés sur l'ensemble du territoire et peu organisés. Les femmes représentent environ 43% (300 000 à 400 000 femmes). Elles sont particulièrement actives dans les régions de l'Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord où les différents rapports signalent des taux atteignant 55 à 76% des producteurs.

Au plan de leur structuration, le pays compte de nombreuses organisations de base mais très peu de faitières. Les rapports indiquent environ 2 754 organisations de base des producteurs spécifique pour la filière sésame⁹, auxquelles il faut ajouter un nombre important de GPC¹⁰, qui intègrent le sésame dans le système de production du coton.

Très peu de ces organisations de base se sont constituées en unions ou en fédérations de producteurs de sésame. On rencontre quelques unions dans les régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du sahel, à la faveur de l'accompagnement donné par les projets et ONG/Associations signalées précédemment. Au plan national, il n'existe aucune faitière nationale des producteurs cependant le sésame est intégré comme une sous-filière des oléagineux dans « l'interprofession » dénommée "Conseil des Oléagineux du Burkina" (COB).

Les entretiens sur le terrain et les différents rapports indiquent que la majorité de ces organisations (y comprises la COB) n'ont pas un fonctionnement efficient. L'observation des principes coopératifs, la tenue régulière des AG et le renouvellement des instances, la transparence de gestion et la capacité financière, la circulation de l'information font souvent défaut. Une dynamisation est donc indispensable.

⁹ PAFASP : Rapport sur l'inventaire des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et analyse de leurs rôles respectifs (Groupe de travail sur les acteurs et leurs rôles) – mars 2005

¹⁰ GPC : Groupements de producteurs de coton

Du reste, avec les nouvelles réflexions en cours et la volonté de ré-structuration des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques (ASP-H), la filière désignera uniquement le sésame et la mise en place d'une interprofession par filière une exigence. La ré-structuration des nombreuses organisations de base non spécifiques au sésame, pour parvenir à une organisation professionnelle nationale des producteurs crédible et représentative, ainsi que la facilitation de la mise en place d'une interprofession sésame, en lieu et place de la COB, doivent être des défis à relever.

3.5.2 Les transformateurs de sésame

Le maillon de la transformation est encore très jeune. Il est animé par des transformateurs artisanaux et semi-artisanaux qui sont des individus, des sociétés (ex : Pharmacie Comoé à Banfora), des associations (ex : Association SongTaba du produit OLEA) et quelques pâtisseries. Les femmes sont les plus nombreuses (des milliers) dans ce maillon et s'adonnent principalement à la transformation artisanale (pâtes, croquettes, huile...).

La transformateurs semi-artisanaux/semi-industriels dépassent rarement une dizaine, sur l'ensemble du territoire national.

Ces différents transformateurs sont dans l'ensemble inorganisés, autour de la filière en tant que acteurs d'un maillon. La volonté affirmée par les acteurs de cogérer la filière exige de la part des transformateurs de s'organiser en entité professionnelle nationale, pour échanger efficacement avec les autres professions de la filière (producteurs, commerçants/exportateurs), au sein d'une interprofession sésame.

3.5.3 Les commerçants/exportateurs de sésame

Concernant les acteurs de la commercialisation, il existe plusieurs organisations à caractère professionnel dont les plus importantes sont ASIECRU¹¹ et AIEPO regroupant des grossistes locaux des produits oléagineux. Certains d'entre eux sont membres de la Fédération Nationale des Exportateurs du Burkina. Ce sont donc des acteurs pluriactivités. La majorité des commerçants locaux agissent, comme partenaires, pour le compte de sociétés d'exportation, représentant de filiales internationales.

Les sociétés exportatrices les plus importantes sont OLAM, SAFCOD, BURKINATURE, DTE, VELEGDA, SUCOTROP, UGCPA. Certaines sont spécialisées bio telle que BURKINATURE, en fonction de la clientèle importatrice. Les autres s'intéressent à toutes les productions. Ces sociétés réalisent plus de 90% de la collecte et des exportations du pays.

L'organisation actuelle de ces acteurs n'est pas spécifique au sésame et la nouvelle vision de promotion des filières ASP-H commande leur structuration professionnelle en faîtière nationale, afin d'intégrer l'interprofession sésame, qui pilotera la filière.

3.5.4 Les institutions de crédits : banques et structures de micro-finance

Les besoins de financement de la filière sont énormes et concernent tous les maillons ; que ce soit pour l'équipement, les approvisionnements (en intrants et en matières premières) ou pour le développement des activités de production, de transformation, de commercialisation... Les promoteurs, l'Etat et ses partenaires traditionnels restent pour l'instant, les principaux bailleurs de promotion de la filière sésame (projets/programmes de développement, ONG/Associations, Etat). La contribution des institutions de crédits restent, pour l'instant, timides.

Une des difficultés majeures est l'insuffisante information/communication entre promoteur et institutions de crédits autour de la promotion de la filière, permettant de créer un esprit de confiance mutuelle et d'ouverture à la collaboration. A celle-ci il faut ajouter, l'inadéquation des instruments financiers des institutions de crédit, l'insuffisance de formations et d'appui-conseils appropriées, le risque perçu par les institutions financière des produits agricoles dépendant de la nature.

¹¹ ASIECRU : Association des importateurs exportateurs de produits du cru
AIEPO : Association des importateurs exportateurs de produits oléagineux

3.6 Les structures d'appui-conseils et d'accompagnement

Elles sont nombreuses, avec des missions très diversifiées mais visant toutes la promotion de la filière sésame. Ce sont des structures techniques de l'Etat, des projets/programmes de développement, des ONG/Associations, des structures privées... Elles accompagnent les acteurs directs (producteurs, transformateurs, commerçants/exportateurs) par leurs appuis techniques et financiers, à la commercialisation et la promotion de la filière, à l'organisation des acteurs directs de la filière, à la facilitation de relations contractuelles... Sans être exhaustif, les investigations sur le terrain ont permis de recenser les principales structures d'appui-conseils et d'accompagnement ci-après : SP/CPSA, PDA, ONAC, IRSAT, INERA, LNSP, OCADES, PADAB 2, PROFIL, CFC, HELVETAS, ARFA, OPADEC, ADRE... Les missions et rôles de ces structures seront abordés dans le plan d'actions

4 Incidences socio-économiques de la production de sésame

Les différentes données commerciales ont montré que le sésame contribue pour environ 1% au PIB du Burkina Faso, grâce aux devises apportées par l'exportation et évaluées, entre 2002 et 2008, à environ 4 562 à 10 096 millions de F CFA/an. Cette somme contribue à lutter contre la pauvreté en améliorant, principalement, les revenus des acteurs directs que sont les producteurs, les transformateurs et les commerçants. Pour analyser ces incidences, nous utiliserons d'une part les données contenues dans l' « étude pré-diagnostic de la filière sésame » réalisée par le PDA et celles obtenus lors de nos investigations sur le terrain.

4.1. Niveau producteurs de sésame

Le producteur s'investit dans la production du sésame afin de créer surtout une source de revenus permettant de faire face aux difficultés de production mais également de santé, de scolarisation des enfants, d'habillement...

Les dépenses, qu'il supporte dans son exploitation, dépendent de l'itinéraire technique suivi et de son niveau de technicité. L'exploitation des différentes données collectées permet de dresser le tableau synthétique ci-après (cf. tableau 2 et annexe 4 pour détail).

Tableau : situation du compte d'exploitation du producteur pour 1 ha (cf. 10 pour détail)

Désignation	Quantités considérées	Montant en F CFA
Charges ou coût de production d'1 ha	1 ha	75 158
Production sur 1 ha	320 kg	
Prix moyen du 1 kg de sésame produit	400 F CFA/kg	
Recettes du producteur pour 1 ha	1 ha	128 000
Marge du producteur pour 1 ha	1 ha	52 842
Marge du producteur par kg de sésame produit	1 kg	165
Marge du producteur pour 100 F CFA investis dans la production de sésame		70

Source : PDA/ONAC : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame-2008 et Calcul Consultant

Globalement le producteur arrive largement à faire face à ses charges et engrange un profit substantiel avoisinant 70% des sommes investies. Selon l'étude¹² réalisée en 2008 sur la filière coton dans le Centre-Ouest et le Centre-Sud, la production du coton rapporterait nettement moins, malgré la plus grande technicité du coton (seulement environ 55% de la somme investie, comme profit sans prise en compte de la main-d'œuvre familiale).

Les entretiens sur le terrain ont montré qu'une majeure partie de ce profit est réinvesti pour l'équipement de l'exploitation et le reste dans les soins de santé, la scolarisation et la satisfaction des besoins des membres de la famille, particulièrement des jeunes afin d'éviter leur émigration vers la ville et les pays frontaliers.

¹² SNV : Etude sur la filière coton et le pastoralisme dans les régions du Centre-Ouest et du Centre-Sud – juillet 2008

4.2 Niveau transformateurs de sésame

La transformation la plus répandue est celle en biscuit sucré effectué et vendu par les femmes. Le tableau 3 ci-après donne une idée des sommes procurées aux milliers de femmes qui s'adonnent à cette pratique.

Tableau 3 : situation du compte d'exploitation des transformatrices de sésame en biscuit sucré

Activités à mener	Quantités considérées	Montant en FCFA
Charges de la transformatrice	2 Kg de sésame graine (1 plat)	2 426
Nombre de sachets de biscuits sucrés produits	40	
Prix de vente de l'unité de sachet produit	100 F CFA	
Recette de la transformatrice		4 000
Marge pour les 2 kg transformés		1 574
Marge par Kg de sésame transformé		787
Marge transformatrice pour 100 F CFA investis dans transformation de sésame		65

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame-2008 et Calcul Consultant

Les données ci-dessus renseignent que les transformatrices tirent un revenu substantiel dans l'exercice de cette activité. Elles tirent en moyenne des bénéfices avoisinant 787 F CFA par kg de sésame transformé et environ 65 F CFA pour 100 F CFA investi. Hormis le fait que les quantités concernées sont réduites (2 à 4 tonnes par an selon la même source), cette transformation du sésame donne déjà une valeur ajoutée à la production du sésame qui n'est pas à négliger.

Au niveau de la transformation semi-artisanale/semi-industrielle, les données obtenues ne permettent pas de faire une analyse identique, faute d'une saisie systématique de tous les intrants permettant de quantifier et valoriser les différentes charges de cette transformation. On sait seulement que le taux d'extraction est assez faible, car elle ne permet d'obtenir qu'environ 40-42% en huile (100 kg de sésame graine transformé donne environ 40-42 kg d'huile). Une estimation grossière, sans prise en compte des intrants et de la rémunération du travail nécessaire à la transformation, donne les informations suivantes :

Tableau 4 : situation du compte d'exploitation partiel de la transformation semi-artisanale/semi-industrielle du sésame en huile

Désignation	Quantités considérées	Montant en FCFA
Coût d'achat du sésame graine	100 Kg à 400 F CFA/kg	40 000
Quantité d'huile produite	40 kg	
Prix moyen du kg d'huile au lieu de transformation	4 000 F CFA	
Recette de l'unité de transformation		160 000
Marge après transformation hors toutes charges		120 000
Marge par Kg de cette transformation		1 200
Marge pour 100 F CFA investis dans cette transformation de sésame		3

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame-2008 et Calcul Consultant

4.3 Niveau commerçants/exportateurs de sésame

Ce sont les acteurs les plus actifs qui prennent le plus d'initiatives dans le sens d'accroissement de la production et de mise en relation avec les importateurs internationaux. Les investigations sur le terrain indiquent qu'ils tirent des recettes substantielles de cette activité. Le tableau 5 ci-après résume le compte d'exploitation lié à cette activité commerciale, particulièrement du sésame conventionnel.

Tableau 5 : situation du compte d'exploitation de la commercialisation/exportation du sésame

Désignation	Montant en F CFA/sac	Montant en F CFA/tonne
Coût de la commercialisation	36 641	457 969
Quantité vendue: 1 sac de 80 kg ou 1 tonne		
Prix de vente : 24 000 F CFA/sac ou 300 000 F CFA/tonne		
Recette de vente FOB du sac (+ 10%)	40 305	503 765
Marge par sac de 80 kg ou par tonne	3 664	45 796
Marge par Kg commercialisé	45,80	
Marge pour 100 F CFA investis	10	

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame-2008 et Calcul Consultant

Le tableau indique une marge d'environ 46 F CFA/kg de sésame commercialisé par le commerçant/exportateur et 10% par 100 F CFA investis par cet acteur. Ce bénéfice pourrait s'améliorer si les coûts des opérations de regroupement de la production, du transport et du chargement et déchargement sont réduits conséquemment. Pour ce faire, il est important de travailler à une meilleure organisation de la filière et une rationalisation de l'utilisation des moyens de transport.

D'une façon générale, ces données permettent de constater que le partage des marges est relativement équilibré, si l'on compare ce que chaque acteur gagne par rapport aux investissements qu'il opère. Toute réserve faite, quant à la véracité des prix (domaine très discret), le producteur s'en tire avec le meilleur taux (70%), suivi de la transformatrice artisanale (65%) et enfin le commerçant/exportateur (10%). Dans tous les cas, l'activité mobilise et fournit de l'emploi à diverses personnes (collecteurs, employés divers des entreprises, etc.) et divers autres secteurs d'activités (transport, transit, banques, etc.).

5. Programmes d'interventions en cours et passés dans la filière sésame

Les recherches initiales ont révélé l'existence de plusieurs intervenants qui travaillent sur la filière sésame : la production, la commercialisation, l'amélioration de la qualité, et l'environnement cadre. Les principales institutions opérant dans la filière sésame sont présentées dans la section sur les partenaires d'exécution et sont :

- Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture du Burkina (PADAB2/Coopération Danoise),
- Programme Développement de l'Agriculture (PDA/GTZ),
- Projet d'Appui aux Filières Agricole (PROFIL/FIDA)
- Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorale (PAFASP/Banque Mondiale),
- Cellule Fonds Communs (CFC) (Fonds des Nations Unies pour les produits de base)
- les ONG Helvetas (Suisse), OCADES Nouna (Catholic Relief Services CRS), ARFA (Intermon-Oxfam, CAFOD, Pain pour le Monde, Novib, International Services, UE, ASTM, Fondation RAIN, WWF), SNV (Hollandaise).

Toutes ces interventions ayant un objectif commun de la lutte contre la pauvreté, il est indispensable de coordonner les interventions à travers la mise en place d'un fond commun et d'une coordination commune, pour l'exécution concertée des différentes actions identifiées dans le plan stratégique.

5.1 Contraintes et facteurs clé critiques au succès de la mise en place du plan stratégique

Le sésame a été choisi comme produit prioritaire d'exportation agricole, en raison de son haut potentiel et des opportunités offertes pour la pénétration de marché international. Cependant, les investigations ont mis en relief l'existence de diverses contraintes qui se résument comme suit :

En matière de production

- la diffusion limitée des variétés à couleur blanche disponibles à l'INERA ;
- le non-respect des contrats par certains opérateurs ;
- la baisse de la pluviométrie ;
- le non-respect des techniques culturales ;
- les pertes à la récolte et au stockage.

En matière de transformation

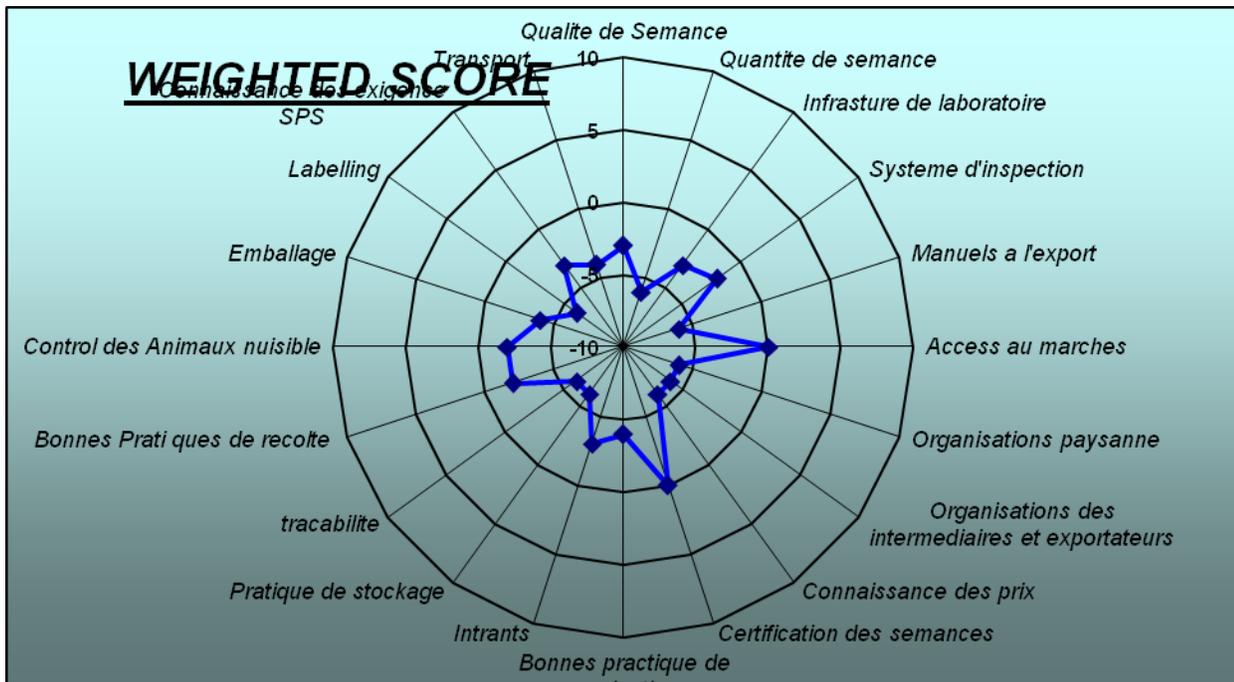
- l'insuffisance de souffleries et plus généralement d'unités de traitement du sésame (nettoyage et conditionnement en séries) ;
- les coûts élevés des équipements de transformation, de l'énergie et de la finance ;
- la variabilité saisonnière qui accroît les prix des matières premières pour la transformation locale.

Le tableau 9 et le graphique ci-après permettent d'identifier et de sérier par ces contraintes les facteurs clé déterminants, sur lesquels une intervention immédiate est indispensable, pour assurer un développement conséquent de la culture (sésame).

TABLEAU 9: COTATION DES FACTEURS DÉTERMINANTS DU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE SÉSAME
(TABLEAU DE BORD SÉSAME BURKINA)

	Issue	Score							Weight				Weighted Score												
		-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	0	1	2	3	-9	-6	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4	6	9
1	Qualité de Semence			x							X				X										
2	Quantité de semence	x									X			X											
3	Infrastructure de laboratoire			x							X				X										
4	Systeme d'inspection			x							X					X									
5	Manuels à l'export	x									X			X											
6	Access au marches				x						X							X							
7	Organisations paysannes		x								x			X											
8	Organisations des intermédiaires et exportateurs	x									X			X											
9	Connaissance des prix		x								X			X											
10	Certification des semences				x						X							X							
11	Bonnes pratiques de production		x								X				X										
12	Intrants			x							X				X										
13	Pratique de stockage		x								X			X											
14	Traçabilité	x									X			X											
15	Bonnes Pratiques de récolte			x							X						X								
16	Control des Animaux nuisibles			x							X						X								
17	Emballage		x								X				X										
18	Labelling	x									X			X											
19	Connaissance des exigences SPS			x							X				X										
20	Transport		x								X				X										

Source : mission d'élaboration du plan stratégique



D'une façon générale, les facteurs critiques clé, dans lesquelles des améliorations doivent être apportées pour atteindre les objectifs de développement, varient selon les domaines et les pays importateurs. Ils se résument essentiellement :

- au changement de culture (mentalité, attitude, façon de faire);
- au respect de l'itinéraire technique de production ;
- à la production et à la commercialisation d'un produit de qualité, qui répond aux exigences des différents marchés ;
- à la création d'une compréhension holistique de l'interdépendance des maillons de la filière : producteurs, collecteurs, exportateurs, transformateurs ;
- à la stabilisation des prix et à l'amélioration du ratio prix/qualité, spécifiquement dans le marché du sésame bio ;
- à l'existence d'une autorité compétente pour les analyses en Salmonelle, en résidu de pesticide et en mycotoxines ;
- au développement des ressources humaines d'encadrement et des compétences en analyse de laboratoire pertinentes.
- Au développement des Infrastructures d'accès aux zones de production, de stockages.

D'autres facteurs, non moins importants, jouent un rôle majeur :

- les bonnes qualités d institutions publiques ;
- la disponibilité de la main d'œuvre au niveau de la production ;
- un cadre macro économique favorable ;

Pour lever ces contraintes, il est indispensable d'entreprendre une campagne d'information/communication à tous les niveaux, pour une meilleure compréhension des exigences et des efforts à accomplir pour que le Burkina soit un pays reconnu sur les marchés de sésame.

Analyse SWOT de la filière sésame du Burkina

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Le sésame fait partie des spéculations traditionnellement produites dans les régions ; - Sa production est peu exigeante en eau et il peut être produit dans de nombreuses localités du Burkina ; - La disponibilité de main d'œuvre et de terres cultivables ; - La production de sésame est moins contraignante par rapport à celle d'autres spéculations (maïs, coton, etc.) - Le sésame constitue une bonne source de revenus pour les producteurs agricoles et les autres intervenants de la filière ; - Le prix d'achat du coton au producteur est en régression constante et cela positionne le sésame comme un produit de rente à part entière ; - Les responsables politiques encouragent les producteurs agricoles à diversifier les produits d'exportation ; <ul style="list-style-type: none"> - L'appui des structures techniques d'Etat, de la coopération bilatérale et de diverses structures d'appui non gouvernementales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Sésame est une culture de pays aride et du sahel, fiat parti des cultures traditionnelles du Burkina - Conditions climatiques favorables; - Sésame est source de revenue rapide aux producteurs - Un investissement faible est demandé de la semi à la maturité et récolte. - Problèmes phytosanitaire des nuisibles est très faible - Une marche internationale avec une demande forte; - Compétitivité du sésame africain en prix et qualité. - Existence de marche exclusive pour le sésame bio et de haute qualité blanche. - Une demande forte d'huile de sésame offre une opportunité d'investir en transformation pour la production d'huile. - Un prix très élevé d'huile de sésame. - Taux de conversion des grains en huile très élevé.
Faiblesse	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de disponibilité en sésame et faible utilisation de semence certifiée de variété S 42 ; - Faible importance accordée à cette spéculation par de nombreux producteurs; - Faible rendement de production dû à l'insuffisance d'encadrement des producteurs de sésame pour la diffusion d'itinéraires techniques préconisés pour la production et le post récolte; - Problèmes de salmonelles et de résidus de pesticides dans le sésame commercialisé; - Difficulté de connaître le prix d'achat du sésame avant sa production ; - Inorganisation des producteurs et exportateurs dans leur ensemble bien que des tentatives d'organisation existent ça et là. - Le non disponibilité d'équipements adaptés pour la production de biscuits sucrés de sésame et de l'huile de bonne qualité; - La difficulté de conservation des biscuits de sésame en hivernage. - La difficulté d'accès à un crédit de campagne auprès des structures de financement ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La compétition des autres pays avec les mêmes conditions climatiques. - La volonté politique du gouvernement traduit en support réel a la filière. - La mentalité des acteurs et les attitudes culturelles - La méconnaissance des principes du commerce international et de ses exigences par les acteurs, autorités et les décideurs. - Salmonelle, résidu de pesticide et de mycotoxines - Instabilité politique régionale

6. PLAN STRATEGIQUE DE LA FILIERE SESAME DU BURKINA FASO 2009-2015

L'état des lieux, qui constitue la référence à ce plan stratégique, indique l'existence d'un important potentiel tant du point de vue des conditions naturelles qui commandent la production de culture que de celui des acteurs qui animent la filière et des partenaires qui accompagnent sa promotion.

La valorisation de ce potentiel se fera grâce à la résolution des principales contraintes ci-après identifiées à l'issue de l'état des lieux :

- faible rendement de production, dû notamment à l'insuffisance d'encadrement des producteurs pour la diffusion d'itinéraires techniques préconisés pour la production et le post récolte et au faible accès aux intrants améliorés;
- problèmes de salmonelles et de résidus de pesticides dans le sésame commercialisé;
- faible organisation des producteurs et d'autres acteurs de la filière dans son ensemble bien que des tentatives d'organisation existent çà et là ;
- non disponibilité d'équipements adaptés pour la production de biscuits sucrés de sésame et de l'huile de bonne qualité;
- grande fluctuation des prix du sésame sur le marché dans l'année ;
- difficulté de conservation des biscuits de sésame en hivernage.
- difficulté d'accès à un crédit de campagne auprès des structures de financement ;
- méconnaissance des principes du commerce international et de ses exigences par les acteurs, autorités et les décideurs.

6.1 Vision et Objectifs du plan stratégique

Le plan stratégique pour la filière sésame du Burkina Faso est préparé notamment sur la base des recommandations de l'atelier des acteurs. L'insuffisance se situe dans la faiblesse de la coordination des différentes interventions. Le plan stratégique vient donc corriger cet état de fait, en créant des synergies et complémentarités pour optimiser les effets de ces interventions.

Une réunion des acteurs et institutions a alors été organisée au mois de Février 2009 (Focus group meeting) afin de définir les stratégies qui puissent résoudre les contraintes déjà identifiées à l'atelier des acteurs de Février 2008. Ces deux ateliers ont permis aux acteurs de définir une vision de la filière, dont l'objectif est de tripler la production et l'exportation du sésame en trois ans, passant de 30,000 tonnes en 2008/2009 tonnes à 90,000 tonnes en 2011/2012. Il s'agit de développer « Une filière commercialement profitable et internationalement compétitive, reconnue par le marché comme un fournisseur fiable de graines et de produits de sésame de qualité, dans le respect des ressources naturelles et du commerce équitable (Fair Trade) ».

6.2 Objectifs de la filière

La vision de la filière sera atteinte à travers la réalisation des 7 objectifs suivants, correspondant aux principaux axes d'intervention pour lever les contraintes auxquelles est confrontée la filière. Il s'agit de :

- Développer une filière burkinabé de sésame coordonnée dans laquelle tous les partis impliqués dans la production, le marketing et traitement de sésame reçoivent un bénéfice équitable et des recettes adéquates ;

- Développer des technologies et des pratiques de gestion de production ainsi que les opérations de transformation qui assurent l'efficacité et la compétitivité internationale de la filière burkinabé de sésame ;
- Développer une gamme de produits afin de répondre aux besoins de certains marchés spécifiques.
- Etablir un système de marketing compétitif et effectif, qui est sensible aux besoins des producteurs, des transformateurs, promoteurs (commerçants/exportateurs) et consommateurs, d'une part et d'autre part garantit pour sésame du Burkina une réputation nationale et internationale de haute qualité ;
- Assurer la disponibilité adéquate de financement pour couvrir les coûts de recherche et développement, de promotion et de communication.
- Etablir un cadre réglementaire (conditions cadre) adéquate qui facilitera une évolution cohérent de la filière.

6.3 Stratégies pour accomplir les objectifs de la filière :

Les stratégies suivantes ont alors été identifiées afin d'atteindre les objectifs de la filière burkinabé de sésame. Elles se développeront en tenant compte selon une ambition d'accès à un ou des marchés, plus généralement en suivant la méthodologie de migration. Le graphique ci-dessous permet aux décideurs de comprendre la démarche, à travers la combinaison des deux modèles de décisions :

- a) où rivaliser ou dans quels segments du marché présentés sur l'axe "y" du graphique et
- b) comment rivaliser ou avec quel niveau d'efficacité opérationnelle montré sur l'axe "x" dans le graphique.

L'amélioration de l'accès à de meilleurs marchés et l'augmentation des revenus seront pour les pays et les sociétés exportatrices, qui rivalisent dans les segments attrayants avec des niveaux supérieurs d'efficacité opérationnelle (HACCP-GAP, un système performant d'assurance qualité appliqué).

Trois marchés sont identifiés à savoir :

- le marché local;
- le marché regional;
- le marché international.

Ces trois marchés peuvent aussi se structurer en marchés :

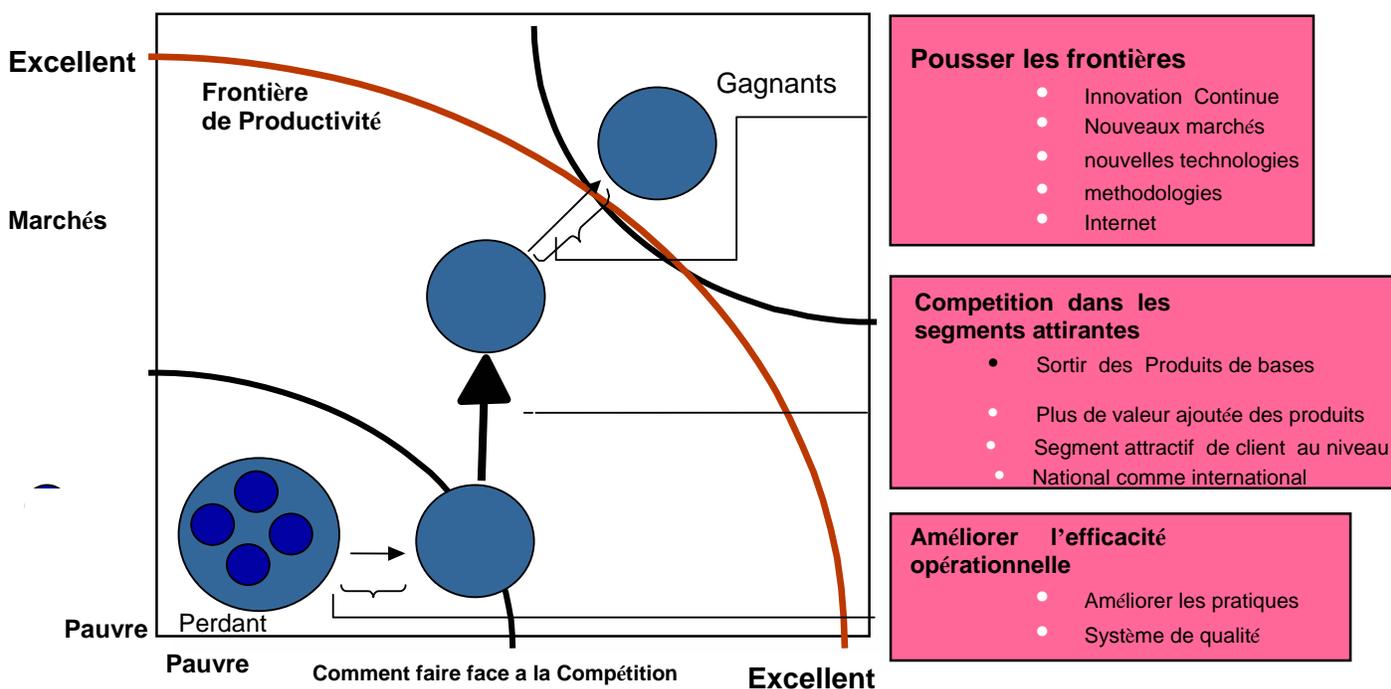
- de transformation en huile ;
- de tahani ;
- de confiserie.

Les marchés internationaux peuvent être classés selon leur niveau d'exigences SPS, en marchés :

- très exigeants (UE, Japon, USA)
- exigeants (Chine, Inde, Turquie, Moyen Orient)
- moins exigeants (local, régional, etc.)

La stratégie adoptée par chaque exportateur sera fonction du niveau d'efficacité de ses opérations.

Comment accéder a un meilleur marché?



Les marchés doivent être alors identifiés par les exportateurs, en fonction de leur capacité à satisfaire les exigences et à s'y positionner. Le rôle du gouvernement sera alors, à travers les consulats et représentation diplomatiques, de fournir l'information sur ces différents marchés. Les exportateurs ont aussi l'obligation de contacter les consulats et représentation diplomatiques des marchés cibles afin d'obtenir l'information nécessaire sur les marchés, il est aussi conseillé de visiter les sites des bureaux de normes de ces pays afin de s'informer sur les exigences, le CHC (Code Harmonisé de Commerce) est nécessaire. Cela suppose aussi que l'exportant ait une connaissance des marchés et leurs localisations.

En ce qui concerne en particulier le marché local, il faut créer la demande, pour stimuler la production, en donnant des informations et connaissances plus complètes sur les bénéfices nutritionnelle du sésame. Pour se faire, Etat comme acteurs directs sont interpellés. Cette connaissance doit alors être disséminée à la population, grâce à une stratégie de communication basée sur ces valeurs nutritionnelles et autres usages des sous-produits issus du sésame. Trois thèmes sont essentiellement visés, à savoir 1) la sécurité alimentaire, 2) la malnutrition et 3) un meilleur revenu aux producteurs et transformateurs (y compris les restaurateurs).

Tableau : quelques valeurs indicatives de la valeur nutritionnelle du sésame

Nutriments	Amount	Valeur journalière requise (VJ) (%)	Densité Nutritive	Notation: Meilleurs aliments pour la santé mondiale	
cuivre	1.48 mg	74.0	6.5	Très Bien	
manganèse	0.88 mg	44.0	3.8	Très bien	
tryptophan	0.12 g	37.5	3.3	Bien	
calcium	351.00 mg	35.1	3.1	Bien	
magnésium	126.36 mg	31.6	2.8	Bien	
Fer	5.24 mg	29.1	2.5	Bien	
phosphates	226.44 mg	22.6	2.0	Bien	
zinc	2.80 mg	18.7	1.6	Bien	
vitamin B1 (thiamin)	0.28 mg	18.7	1.6	Bien	
Fibre alimentaire	4.24 g	17.0	1.5	Bien	
Notation World's Healthiest Foods	Regle				
excellent	VJ>=75%	OU	Densité>=7.6	ET	VJ>=10%
Tres bien	VJ>=50%	OU	Densité>=3.4	ET	VJ>=5%
Bien	VJ>=25%	OU	Densité>=1.5	ET	VJ>=2.5%

Source : *Whfood: Sesame Seed*

www.whfoods.com/genpage.php?tname=foodspice&dbid=84 - 32k -

Ce tableau peut servir de base d'investigation pour les institutions de recherches en nutrition tant humaine qu'animal. La dissémination de cette connaissance est d'ordre primordial.

Axe I:

Faciliter la mise en place d'une interprofession représentative de tous les maillons de la filière, travaillant à la satisfaction des besoins de toutes les parties impliqués, et assurant avec un maximum d'efficacité, de communication et de coopération, entre les parties et tenant compte des intérêts de chaque groupe.

Action 1: Accompagner la mise en place d'organisation professionnelle nationale fonctionnelle par maillon

Action 2: Accompagner la mise en place d'une interprofession représentative de tous les maillons impliqués dans la promotion de la filière sésame, crédible et fonctionnelle

Action 3: mettre en place un système de communication et une concertation efficaces, entre tous les maillons de la filière, fournissant de l'information à jour sur toutes les facettes de la filière.

Axe II:

Développer les technologies et techniques de gestion pratique de production et de traitement du sésame, pour assurer l'efficacité de la filière au Burkina Faso et la compétitivité internationale

Action_4: Diffuser auprès des producteurs les connaissances existantes sur les meilleures *pratiques de production et de récolte du sésame, dans les régions à haut potentiel de production: Boucle Mourom, les Hauts bassin, l'Est, etc..*

- 4.1. Recenser les informations techniques sur la production de sésame dans une base de données nationale.
- 4.2. Préparer un manuel, pour la distribution aux producteurs, des conseillers et personnel ressource de vulgarisation, un portefeuille de meilleures pratiques culturelles pour les différentes régions de la production potentielles.
- 4.3. Établir des procédures pour produire un stock adéquate semence de base de haute qualité et à graines pures de sésame, adaptée et sélectionnée.
- 4.4. installer des champs de la démonstration dans les régions à haut potentiel de production visant à encourager de nouveaux producteurs à semer de petits champs pour gagner de l'expérience puis à les encourager à cultiver de plus grandes superficies.

Action_5: *mettre en place* un programme de recherche et développement qui tiennent compte des contraintes de la filière et exploitent toutes les opportunités existantes.

- 5.1. Élaborer un Programme National d'Amélioration de la Récolte du sésame. Ce programme devrait valoriser l'existant y compris les installations de laboratoires. Les objectifs majeurs de l'amélioration de la récolte devraient être le développement de semence de base améliorée ayant les caractéristiques suivantes:
 - i) photosensibilité réduite
 - ii) Susceptibilité réduite aux animaux nuisibles et les maladies
 - iii) Une gamme de maturités pour augmenter les zones d'adaptation
 - iv) Rétention de la graine améliorée
 - v) Bas températures de germination
 - vi) qualité de grain homogène et amélioré
- 5.2. Développer des systèmes intégrés de production et de récolte du sésame tenant compte des spécificités régionales.
- 5.3. Proposer des techniques récolte et post-récolte appropriées, afin de réduire la perte de la graine.
- 5.4. Développer des systèmes ruraux qui intègrent le sésame dans les systèmes d'assolement/rotations de l'exploitation, en particulier assolement/rotation qui impliquent des légumineuses,
- 5.5. Maintenir voir intensifier les activités de la quarantaine, de suivi et de lutte contre les nuisibles et autres attaques parasitaires du sésame, de façon continue, par des suivis et diffusion fréquente de moyens publicitaires sur les ennemis du sésame et les moyens de lutte.
- 5.6. Développer un Système de Gestion Intégrée, compréhensive et complète des ennemis (IPM) du sésame avec des études détaillées sur la biologie de la feuille du

sésame (*Antigastracatalaunalis*) afin d'identifier des méthodes appropriées pour son contrôle.

Axe III:

Développer une gamme diversifiée de produits du sésame, destinée à conquérir et répondre aux besoins des différents marchés, afin de construire une filière stable et avantageuse.

Action 6: *Informers les acteurs de la filière sur les productions burkinabè de sésame (disponibilité, qualité...), les opportunités existantes pour ce sésame burkinabé et stimuler son traitement local*

6.1. Développer des stratégies pour stimuler des entreprises de valeur-ajoutée domestiques qui pourraient être rendues effectives une fois la production augmentée.

Action 7: Entreprendre la recherche et le développement pour améliorer la qualité de produits finis du sésame.

7.1. Développer la qualité des produits finis pour répondre aux exigences du marché.

7.2. Examiner la faisabilité de cultiver une plus grande quantité de sésame bio (organique)

Axe IV:

Établir un système de marketing du sésame compétitif et effectif qui réponde aux besoins de producteurs, transformateurs et consommateurs et lesquels établissent pour sésame burkinabé et les produits dérivés du sésame une réputation nationale et internationale de haute qualité.

Action 8: À travers l'interprofession de la filière sésame une commission spécialisée veillera au suivi, avec les producteurs, les commerçants/exportateurs, les transformateurs et les consommateurs, pour s'assurer qu'il y a un développement ordonné et stable de la filière, que les normes sont connues, adoptées et respectées par tous, et que le sésame burkinabé jouit d'une réputation favorable et développée auprès de tous.

Action 9: À travers l'interprofession de la filière sésame, rechercher l'introduction de mécanismes de la stabilisation du prix dans la filière

9.1. Encourager le développement et l'introduction de contrats à termes et avances de la récolte.

Action 10: Stimuler l'établissement et la mise en place d'un système d'assurance de la qualité de la graine de sésame, acceptable pour la confiserie et l'utilisation industrielle.

10.1. Développer un plan d'assurance qualité approprié et chercher sa mise en place par le noyau de la commercialisation.

Axe V:

Assurer le financement de la recherche/développement, de la promotion, de la communication et de la représentation de la filière.

Action 11 : Mettre en place un fonds de la filière sésame qui servira à financer les activités de recherche et du développement, de la promotion, de la communication et de la représentation de la filière.

Axe VI

Etablir un cadre réglementaire adéquat et consistante qui facilitera une évolution cohérente de la filière

Action 12 : Mise en place de conditions cadre qui répondent aux exigences du marché

12.1 Mise en place d'une réglementation du commerce des produits agricoles

12.2 Mise en place d'un system de judiciaire (type « fast track ») pour expédier les litiges et jugements.

7. Suivi-évaluation du plan stratégique

Le suivi-évaluation du plan stratégique se fera à deux niveaux : interne et externe:

- le comité de pilotage du plan orientera toutes les activités du plan et évaluera périodiquement l'état d'avancement la mise en œuvre de sa planification et de sa gestion ;
- un suivi-évaluation périodique (monitoring), avec des indicateurs définis, se fera sur une base semestrielle par la coordination. Un rapport sera établi et validés par le comité de pilotage et permettra de corriger les erreurs éventuelles de gestion et d'exécution des activités. Sur la base de ce rapport, les actions pour la période suivante seront planifiées.
- une étude d'impact viendra couronner les activités en fin de projet. Quatre types d'impact seront mesurés: l'impact institutionnel, l'impact économique, l'impact social et l'impact environnemental. Cette étude se limitera à apprécier les perceptions et attitudes des bénéficiaires sur les différentes options technologiques proposées.

Cette mission d'évaluation externe du projet sera confiée à un cabinet d'audit selon les critères définis par la coordination du projet. La mission fera l'objet d'un rapport détaillé d'évaluation. Les acquis du projet seront mesurés sur la base des indicateurs du projet spécifiés dans le «cadre logique».

8. Coordination et Gestion de la Mise en Œuvre du Plan Stratégique

La coordination et la gestion de la mise en œuvre du plan stratégique sera assurée à travers:

- un Comité de Pilotage ayant pour rôle l'orientation du plan stratégique et la validation des programmes et rapports de mise en œuvre de la stratégie. Il sera mis en place par arrêté ministériel et sera constitué par les principaux acteurs de la filière sésame: services techniques de l'Etat, projets / programmes (PDA, PADAB 2, PROFIL, CFC, PAFASP...), ONG / Associations, Organisations professionnelles/interprofession, PTF (Banque Mondiale, GTZ, Danemark, FIDA, Coopération Suisse, Coopération Japonaise, UE, UEMOA...);
- une structure de coordination de la stratégie, qui est le SP/CPSA. Elle répond du Comité de Pilotage et est la structure d'encrage de la stratégie. En sa qualité de structure interministérielle en charge de la coordination des politiques et stratégie en matière de développement rural, le SP/CPSA assurera la coordination générale de la mise en œuvre de la stratégie;
- une équipe légère de coordination technique de la stratégie, au sein du SP/CPSA. Elle assurera la mise en œuvre quotidienne des activités de la stratégie, sous l'œil direct du SP/CPSA. Cette équipe aura deux missions essentielles :

- a. gérer la stratégie et veiller à la coordination des activités entre les différents projets/programmes, ONG/Associations et autres PTF intervenant dans la filière sésame. Il s'agira, entre autres, de recenser tous les intervenants de la filière, de répertorier tous les domaines de leurs interventions, de stimuler l'intervention concertée entre eux, de réfléchir et de mettre en place un dispositif assurant la fongibilité des fonds des différents intervenants...;
- b. mettre en place l'interprofession de la filière sésame. Cette mission se traduira à la structuration des différentes professions/acteurs des maillons en organisations professionnelles nationales, puis à amener ces dernières à se structurer en interprofession. Tenant compte des attributions et des expériences de la DOPAIR¹³, l'équipe de mise en œuvre au sein du SP/CPSA s'attachera ses compétences, pour la structuration et l'organisation des acteurs de la filière sésame.

Tenant compte de ces données, différents activités clés, définies lors de la réunion du « Focus Group », seront menées dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies retenues. Pour l'opérationnalisation, ces stratégies et les activités directement liées, sont ci-après, ont besoin d'être accompagnées par des financements appropriés et concertés.

¹³ DOPAIR: Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales

MATRICE D' ACTIONS : PLAN STRATEGIQUE 2009-2015 BURKINA SESAME

VISION/AXES	Axe	STRATEGIES	ACTIONS	PARTENAIRE S
VISION				
« Une Industrie commercialement profitable et internationalement compétitive, reconnue par le marché comme un fournisseur fiable de graines et de produits de sésame de qualité (irréprochable), dans le respect des ressources naturelles (de l'environnement) et du commerce équitable (Fair Trade	Axe I <ul style="list-style-type: none"> Développer une filière burkinabé de sésame coordonnée dans laquelle toutes les parties impliqués dans la production, le marketing et traitement de sésame reçoivent un bénéfice équitable et des recettes adéquates 	<u>Stratégie 1:</u> Faciliter la mise en place d'une interprofession appropriée de la filière au Burkina	1.1 Mettre en place une interprofession de la filière sésame du Burkina, représentative des professionnels de la filière, légalement reconnue et gérée par des instances reconnues de tous les maillons	
	Axe II: Développer une interprofession de la filière cohérente qui satisfait les besoins de toutes les parties impliquées dans l'industrie, et lequel assure le maximum d'efficacité, de communication et de coopération entre tous les partis consistant avec les intérêts de chaque groupe	<u>Stratégie 2:</u> Établir des procédures qui assurent une communication efficace, et la concertation entre tous les maillons de la filière, fournissent de l'information à jour sur toutes les facettes de la filière	2.1. Evaluer et développer des mécanismes pour assurer la communication efficace entre tous les maillons de la filière. Établir un réseau de producteurs, chercheurs et vulgarisateurs et leur fournir de l'information opportune et pertinente sur les marchés et les normes. Les possibilités incluent un bulletin d'informations, internet et conduite de la réunion annuelle ou biennale ou atelier. 2.2. Identifier et développer des moyens d'obtenir de l'information internationale sur le sésame	
	Axe III:	Stratégie 3	3.1. Recenser les informations techniques sur la production	

VISION/AXES	Axe	STRATEGIES	ACTIONS	PARTENAIRE S
	Développer les technologies et la gestion pratique de production, des opérations de traitement pour assurer l'efficacité, la compétitivité internationale et l'efficacité de la filière sésame au Burkina Faso	Utiliser les connaissances existantes pour informer les producteurs sur les meilleurs pratiques de production de sésame et de récolte dans les régions à haut potentiel de production: Boucle Mouhoun, les Hauts bassin, l'Est, etc..	<p>de sésame dans une base de données nationale.</p> <p>3.2. Préparer un manuel, pour la distribution aux producteurs, des conseillers et personnel ressource de vulgarisation, un portefeuille de meilleures pratiques culturelles pour les différentes régions de la production potentielles.</p> <p>3.3. Établir des procédures pour produire un stock adéquate semence de base de haute qualité et à graines pures de sésame, adaptée et sélectionnée.</p> <p>3.4. Établir des champs de la démonstration dans les régions à haut potentiel de production visant à encourager de nouveaux producteurs à semer de petits champs pour gagner de l'expérience puis à les encourager à cultiver de plus grandes superficies.</p>	
		<p><u>Stratégie 4:</u> Établir un programme de recherche et développement qui tiennent compte des contraintes de la filière et exploitent toutes les opportunités existantes.</p> <p>.</p> <p>,</p>	<p>4.1. Établir un Programme National d'Amélioration de la Récolte du sésame. Ce programme devrait valoriser l'existant y compris les installations de laboratoires. Les Axes majeurs de l'amélioration de la récolte devraient être le développement de semence de base améliorée ayant les caractéristiques suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - photosensibilité réduite - Susceptibilité réduite aux animaux nuisibles et les maladies - Une gamme de maturités pour augmenter les zones d'adaptation - Rétention de la graine améliorée - Bas températures de germination - qualité de grain homogène 	
			<p>4.2. Développer des systèmes intégrés de production et de récolte du sésame tenant compte des spécificités régionales</p> <p>4.3. Développer des techniques récolte et post-récolte appropriées afin de réduire la perte de la graine.</p> <p>4.4. Développer des systèmes ruraux qui intègrent le sésame dans les systèmes d'assolement/rotations de l'exploitation, en particulier assolement/rotation qui impliquent des légumineuses</p> <p>4.5. Maintenir voir intensifier les activités de la quarantaine,</p>	

VISION/AXES	Axe	STRATEGIES	ACTIONS	PARTENAIRE S
			de suivi et de lutte contre les nuisibles et autres attaques parasitaires du sésame, de façon continue, par des suivis et diffusion fréquente de moyens publicitaires sur les ennemis du sésame et les moyens de lutte.	
			4.6. Développer un Système de Gestion Intégrée, compréhensive et complète des ennemis (IPM) du sésame avec des études détaillées sur la biologie de la feuille du sésame (<i>Antigastracatalaunalis</i>) afin d'identifier des méthodes appropriées pour son contrôle.	
	<p>Axe IV:</p> <p>Développer une gamme diverse de produits du sésame qui satisfont aux besoins des différents marchés afin de construire une filière stable et avantageuse..</p>	<p><u>Stratégie 5:</u> Informer les acteurs de la filière sur la disponibilité et la qualité de sésame burkinabé et cherchez à stimuler le traitement local ce sésame</p> <p><u>Stratégie 6:</u> Entreprendre la recherche et le développement pour améliorer la qualité de produits finis du sésame.</p>	<p>5.1. Développer des stratégies pour stimuler des entreprises de valeur-ajoutée domestiques qui pourraient être rendues effectives une fois la production montée.</p> <p>6.1. Développer la qualité des produits finis pour répondre aux exigences du marché.</p> <p>6.2. Examiner la faisabilité de cultiver une plus grande quantité de sésame bio (organique)</p>	
	<p>Axe V:</p> <p>Établir un système de marketing du sésame compétitif et effectif qui réponde aux besoins de producteurs, transformateurs et consommateurs et lesquels établissent pour sésame burkinabé et les produits dérivés du sésame une réputation nationale et internationale de haute qualité.</p>	<p><u>Stratégie 7:</u> À travers l'interprofession de la filière sésame une commission spécialisée veillera au suivi, avec les producteurs, les commerçants/exportateurs, les transformateurs et les consommateurs, pour s'assurer qu'il y a un développement ordonné et stable de la filière, que les normes sont connues, adoptées et respectées par tous, et que le sésame burkinabé jouit d'une réputation favorable et développée auprès de tous.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter un support et maintien au site Web.de ONAC - Abonnement aux réseaux d'information des marchés sésames - Abonnement aux journaux des différents marchés - Supporter la représentation du sésame Burkinabé aux foires internationales des produits agricole et sésame - Impliquer les ambassades et Consulsats du Burkina dans le processus de marketing des produits s exportables du Burkina 	

VISION/AXES	Axe	STRATEGIES	ACTIONS	PARTENAIRE S
		<p><u>Stratégie 8</u>: À travers l'interprofession de la filière sésame, rechercher l'introduction de mécanismes de la stabilisation du prix dans la filière</p> <p><u>Stratégie 9</u>: Stimuler l'établissement et la mise en place d'un système d'assurance de la qualité de la graine de sésame, acceptable pour la confiserie et l'utilisation industrielle.</p>	<p>8.1. Encourager le développement et l'introduction de contrats à termes et avances de la récolte.</p> <p>9.1. Développer un plan d'assurance qualité approprié et chercher sa mise en place par le noyau de la commercialisation</p>	
	<p>Axe VI: Assurer le financement de la recherche/ développement, de la promotion, de la communication, et de la représentation de la filière.</p>	<p>Stratégie 10 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir un fonds de la filière sésame qui peut être utilisé pour financer les activités de recherche et du développement, de la promotion, de la communication et de la représentation de la filière. • Access au finance 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un fond de la filière a partir de prélèvement de taxe aux différents niveaux, pour : <ul style="list-style-type: none"> - a) la recherche et développement. - b) promotion, communication, représentation de la filière • Renforcer et appuyer l'accès au système de micro crédit, au niveau village; • Réduire les risques de récupération du crédit. • Eduquer les acteurs sur les différents instruments financiers existants. • Créer un partenariat avec les banques et les sensibiliser sur l'intérêt de financer les activités de développement agricole du pays. Mettre l'accent sur leurs responsabilités sociales; • Impliquer les banques dans l'accompagnement des acteurs; 	

VISION/AXES	Axe	STRATEGIES	ACTIONS	PARTENAIRE S
	<p>Axe VII Etablir un cadre réglementaire adéquate qui facilitera une évolution cohérent de la filière. avec une réglementation consistante aux Axes 1 a 6.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une réglementation du commerce des produits agricoles. - - Développer pour le secteur un manuel de bonne gouvernance des entreprises - - Adapter le code des investissements pour favoriser l'acquisition des matériels de transport; - Aménager les pistes rurales dans les zones de production du sésame; Developper les potentiel des zones de production en energy 	

Calendrier de Travail

Description des actions	2009		2010			2011		2012		2013		2014		2015	
1.1 Mettre en place une interprofession de la filière sésame du Burkina	X	X	X												
2.1 Evaluer et développer des mécanismes pour assurer la communication efficace entre tous les maillons de la filière			X	X											
2.2. Identifier et développer des moyens d'obtenir de l'information internationale sur le sésame		X	X												
3.1. Recenser les informations techniques sur la production de sésame dans une base de données nationale.			X	X	X										
3.2. Préparer un manuel, pour la distribution aux producteurs, des conseillers et personnel ressource de vulgarisation, un portefeuille de meilleures pratiques culturelles pour les différentes régions de la production potentielles		X	X												
3.3. Établir des procédures pour produire un stock adéquate semence de base de haute qualité et à graines pures de sésame, adaptée et sélectionnée.		X	X	X	X										
3.4. Établir des champs de la démonstration dans les régions à haut potentiel de production visant à encourager de nouveaux producteurs à semer de petits champs pour gagner de l'expérience puis à les encourager à cultiver de plus grandes superficies			X	X	X	X	X								
4.1 Établir un Programme National d'Amélioration de la Récolte du sésame. Ce programme devrait valoriser l'existant y compris les installations de laboratoires							X	X	X	X	X				
4.2. Développer des systèmes intégrés de production et de récolte du sésame tenant compte des spécificités régionales			X	X	X	X	X	X	X	X	X				
4.3. Développer des techniques récolte et post-récolte appropriées afin de réduire la perte de la graine.		X	X	X	X	X	X								
4.4. Développer des systèmes ruraux qui intègrent le sésame dans les systèmes d'assolement/rotations de l'exploitation, en particulier assolement/rotation qui impliquent des légumineuses,			X	X	X	X	X	X	X	X	X				

BIBLIOGRAPHIE

1. ARFA : Analyse de la situation sur le développement de la filière sésame promue par ARFA – 2008
2. ARFA : Expérience de l'ARFA en matière de promotion de la filière sésame biologique - 2008
3. Burkina Faso : Projet d'Appui au Filières Agro-Sylvo-Pastorales (Traduction non officielle du document d'évaluation de la Banque Mondiales) – 2006
4. Burkina Faso : Document conceptuel pour l'étude diagnostique sur l'intégration commerciale du Burkina Faso
5. CIC : Situation des exportations dans le monde
6. DGPSA : Données statistiques de superficies, productions et de rendements du sésame de 1998 à 2007- Rapports définitifs annuels
7. FAO : Situation des productions dans le monde
8. INSD : Recensement Général de la population et de l'habitat - 2006
9. MAHRH : Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA) – 1992
10. MAHRH : Document d'orientation Stratégique (DOS) – 1997
11. MAHRH : Plan Stratégique Opérationnel (PSO) – 1999
12. MAHRH : Stratégie de Développement Rural (SDR) – 2003
13. MAHRH : Plan d'Action Oléagineux du Burkina Faso - 2003
14. MEF : Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD) - 2002
15. MEF : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) - 2000 & 2003
16. MAHRH : Loi n°14/99/AN du 15/04/99 portant règlementation des sociétés coopératives et des groupements – 1999
17. OCADES-Nouna : Rapport de synthèse des activités - 2008
18. PAFASP : Plan d'intervention sésame – 2005
19. PAFASP : Rapport sur l'inventaire des acteurs des filières agro-sylvo-pastorales et analyse de leurs rôles respectifs – 2005
20. PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame – 2008
21. PDA : Promotion des chaines de valeur ajoutée de la filière sésame - 2008

ANNEXES ANNEXE 1: LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

Niveau Central

N° ordre	Nom & Prénoms	Institutions	N° Tél.	E. mail
01	SIMPORE Seydou	DGC/MCPEA	70 95 11 21	simore.seydou@yahoo.fr
02	KARAMA Jean Paul	FASONORM/ONAC	76 58 52 27	kara_jean2006@yahoo.fr
03	Mme SOME Salimata	CFC/DGC/MCPEA	70 25 07 56	salisome@yahoo.fr
04	Mme SAWADOGO Albertine	DGC/MCPEA	70 60 57 06	tinasawa@yahoo.com
05	SORGHO Y. Justin	DPFV/SDFV	76 11 07 88	justinsorgho@yahoo.fr
06	OUEDRAOGO Dieudonné	DPFV/DGPV	70 28 50 01	nakdieudonne2@yahoo.fr
07	KABORE Y Etienne	DPFV/DGPV	70 26 29 30	etiennekabore@hotmail.com
08	Mme SAWADOGO D. Anne	DPVC	70 28 79 81	dienianne@yahoo.fr
09	OUEDRAOGO Tendegma	DPVC	70 13 13 21	tandegma@yahoo.fr
10	LOADA Martin	DGPER	70 34 73 33	mloada@yahoo.fr
11	KABORE Moussa	DGPER	70 66 78 98	agristat@fasonet.bf
12	BASSERE Wépia	DGPER	70 72 71 30	wepia1@yahoo.fr
13	BADOLO Daniel	DGPSP/MCPEA	76 59 71 70	danibad2006@yahoo.fr
14	THIOMBIANO Maurice	SP/CPSA/MAHRH	50 31 84 61	thiombianomouna@yahoo.fr
15	KOMBOUDRY N. Alexis	SP/CPSA/MAHRH	70 92 07 57	al_kombou@yahoo.fr
16	OUEDRAOGO H. Joseph	SP/CPSA/MAHRH	70 04 88 40	josephouedraogo@yahoo.fr
17	BOUGOUM Ernest	DEP/MECV	76 68 32 64	bougoumerness@yahoo.fr
18	PARE Issa	SP/CPSA/MAHRH	76 58 59 35	pare.issa09@yahoo.com
19	KOUASSI Aka Jean Joseph	CTC/PQ2		akouassi@uemoa.int
20	OUBA K. Bernard	CTN/DQ-UEMOA		bouoba@yahoo.fr
21	OVARMA Pégnani	DGPSP/MCPEA		
22	OUEDRAOGO Souleymane	DGPER/MAHRH	50 32 45 79	ouedsouley@hotmail.com
23	KABORE Etienne	DOPAIR	50 32 45 75	kaboreti@yahoo.fr
24	DA Sié Vincent	DPVC/Projet JICA	50 36 11 01	
25	YAGI Reiko	DPVC/Projet JICA	50 36 11 01	ryagi-pdsa@fasonet.bf
26	BAYILI Justin	ONAC/DG	50 31 13 00/01	jbayili@onac.bf
27	FOURNIER Jacques	PADAB2/ATIMO	76 64 65 51	jfournier.atimo@yahoo.fr
28	DIALLO Yacouba	PAFASP	50 30 13 48/49	yacubfr@yahoo.fr
29	SANOU Bakary	CFC/DGC/MCPEA		
30	DIAWARA	DTA/IRSAT	50 35 60 31	dirtsat@fasonet.bf
31	Dr MINOUGOU Amos	INERA	70 09 30 52	minougou_amos@yahoo.fr
32	Dr DIASSO	INERA	50 31 92 02/08	

33	KOUDOUGOU Karim	LNSP	50 3731 31	krmkdg@yahoo.fr
34	YANKINI Oumarou	Direct° mesures/MCPEA		
35	BOVEZ Claude	Burkinature/Exportateur		
36	Mme VELEGDA Mamounata	Ets Velegda/commerçant	50 33 29 30	velegda@fasonet.bf
37	OUEDRAOGO Abdoulaye	Helvetas/Coop. Suisse	76 40 58 31	abdoulaye.ouedraogo@helvetas.org
38	PARKOUDA Sibri	SP/CPSA/MAHRH	50 31 84 61	psibridv@yahoo.fr
39	DRABO Amadou	OSFV/PAFASP	70 24 04 54	amadrabo@yahoo.fr
40	MANDE Jérémy	OSFV/PAFASP		mandejeremyw@hotmail.com
41	Mme SOME Andrea	PDA/GTZ	70 21 55 90	andrea.wilhelomi-some@gtz.de
42	SOME Jules	PDA/GTZ		
43	DJIGUIMDE Rodophe	PDA/GTZ	70 21 62 34	rodolphe.djigumde@gtz.de
44	Mme TRAORE Félicité	ICDE		felicitet@fasonet.bf
45	Mme OUEDRAOGO Marceline	ASY		

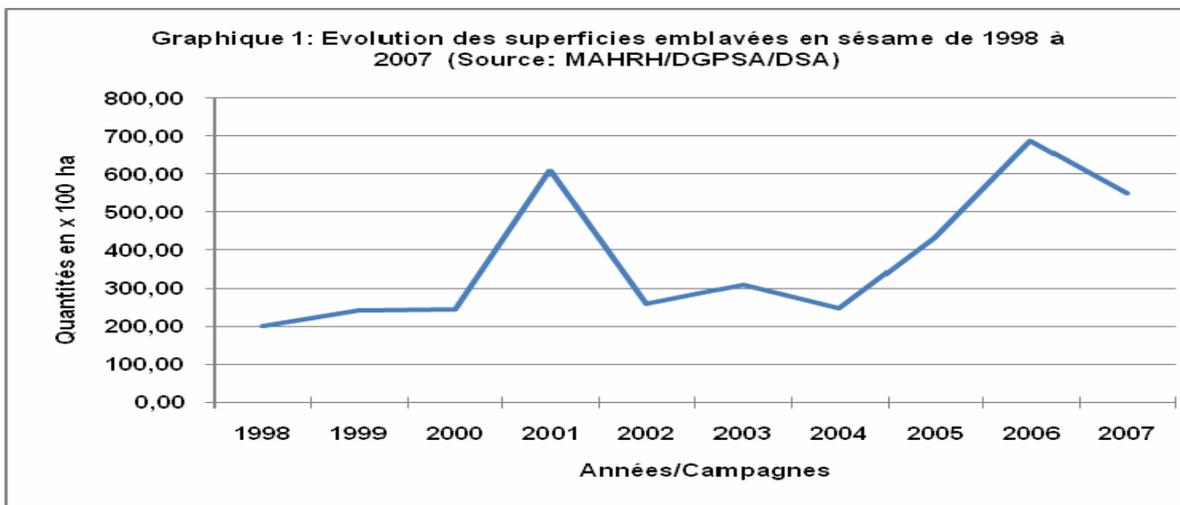
Niveau Terrain

N° ordre	Nom & Prénoms	Institutions/Groupements	N° Tél.	E. mail
01	TRAORE Prosper	Séwèsé/Konankoïra	70 95 70 81	
02	TRAORE Luc	Doumoukala/Konankoïra		
03	TRAORE Damas	Doumoukala/Konankoïra		
04	TRAORE Paul ;	Doumoukala/Konankoïra		
05	TRAORE Elie	Séwèsé/Konankoïra		
06	TRAORE Hubert	Séwèsé/Konankoïra		
07	ZOUMBARA Rémy	Doumoukafa/Konankoïra		
08	DAKIO Benjamin	Séwèsé/Konankoïra	70 95 52 84	
09	KADEWA Ernest	Doumoukafa/Konankoïra		
10	KADEWA Louis	Doumoukafa/Konankoïra		
11	TRAORE Ernest	séwèré/Konankoïra		
12	TRAORE Théfio	Doumoukafa/Konankoïra	71 03 34 81	
13	TRAORE Lamahé	Séwèré/Konankoïra		
14	ZOUMBARA Firmin	Doumoukafa/Konankoïra		
15	TRORE Maxime	Doumoukafa/Konankoïra		
16	KADEWA Ernest	Doumoukafa/Konankoïra		
17	TRAORE Hubert	Doumoukafa/Konankoïra		
18	ZOUMBARA Barnabé	Doumoukafa/Konankoïra		
19	KADEWA Korentin	Doumoukafa/Konankoïra		
20	TRAORE Siméon	Doumoukafa/Konankoïra		
21	TRORE Richard	Séwèré/Konankoïra		

22	TRAORE Césaire	Séwèré/Konankoïra		
23	TRAORE Jules	Doumoukafa/Konankoïra		
24	TRAORE Gnizin	Séwèré/Konankoïra	71 25 60 14	
25	KADEWA Léonard	Doumoukafa/Konankoïra		
26	KADEWA Outha	Doumoukafa/Konankoïra		
27	TRAORE Dieudonné	Doumoukafa/Konankoïra		
28	KONE Amadou	Doumoukafa/Konankoïra	71 03 35 27	
29	KADEWA Adrien	Doumoukafa/Konankoïra		
30	KADEWA Dabio	Doumoukafa/Konankoïra		
31	KADEWA Maxime	Séwèré/Konankoïra		
32	ZOUMBARA Mami	Séwèré/Konankoïra		
33	SAWADOGO Madi	GPS Relwndé/Ouarkoye	70 03 89 26	
34	OUEDRAOGO Boukari	GPS Sababounouma/Ouarkoye	70 03 95 01	
35	SANA Malik	GPS Bonswendé/Ouarkoye	76 09 88 81	
36	BONZI Viého	GPS Labarakadi/Ouarkoye	76 38 46 17	
37	KINDO Issa	GPS Relwndé/Ouarkoye	76 72 13 52	
38	ZON Issouf	Producteur		
39	DOUMBOUE Tamou	Producteur	76 37 29 41	
40	TAMINI Philipe	GPS Gnitamoussin/Ouarkoye	70 03 95 05	
41	ZOUNGRANA Madi	Commerçant	76 52 99 87	
42	TRAORE DAOUDA	GPS Wendsongdo/Ouarkoye		
43	OUEDRAOGO Abdoulaye	Producteur	76 24 73 37	
44	SANA Moumouni	Commerçant	70 03 88 62	
45	MANDE Siaka	Producteur		
46	MANDE Ousmane	Producteur		
47	SENI Zoumabio	GPS Damamié	76 26 22 09	
48	ZONGO Farouk	Commerçant	70 03 88 66	
49	ZOUNGRANA Ali	Commerçant	70 27 40 54	
50	PAGABELEM Seydou	Commerçant	70 56 32 64	
51	BAYOULOU Adama	Producteur	76 84 54 02	
52	KABORE Lacina	Producteur		
53	SERRE Amadou	Producteur		
54	BAGAYAN Sita	Producteur	75 21 49 09	
55	ZONGO Wiazidou	Producteur	76 45 28 79	
56	KABORE Seydou	Producteur	75 49 87 64	
57	BAGAYAN Abdoulaye	Producteur		
58	ZONGO Mamadou	Producteur		
59	OUEDRAOGO Moussa	GPS Nassouroulaye/Ouarkoye	75 39 20 17	

60	SANON Hamadou	IRSAT/Bobo-Dsso	20 97 56 58	
61	Mme KERE Christine	IRSAT/Bobo-Dsso	20 97 56 58	
62	OUATTRA Alassane	CAP/Matourkou		
63	TRAORE Koniba	CAP/Matourkou		
64	KONE Lassina	OLAM/Bobo-Dsso	78 89 20 06	philosohékone@yahoo.fr
65	SANOU Jacob	INERA/Bobo-Dsso		
66	HAIDARA Sékou	SAFCOD	20 98 26 95	Safcod.com@fasonet.bf
67	BONKOUNGOU Seydou	INERA/Bobo-Dsso		
68	COMPAORE Abraham	INERA/Bobo-Dsso	70 31 92 30	
69	Abbé KIENOU Joseph Moukassa	OCADES/Nouna		
70	TAMINI Camille	OCADES/Nouna		
71	KIENOU Benoît	OCADES/Nouna		
72	Mme YAMEOGO/BOLY Aminatou	OCADES/Nouna		
73	TOE Gérard	OCADES/Nouna		
74	Mme TRAORE/COULIBALY Alice	OCADES/Nouna		
75	BORO Adama	DRAHRH/Est	40 77 01 36	bazboro2000@yahoo.fr
76	THIOMBIANO Charles	DRAHRH/Est	70 71 77 88	charlesthiom@yahoo.fr
77	OUEDRAOGO Yacouba	DRAHRH/Est/Point focal PADAB 2	70 13 75 17	Oyacouba2006@yahoo.fr
78	TOUGMA Arlette	PDA-Est	7014 53 81	tenarlett@yahoo.fr
79	SAWADOOGO Mathieu	ARFA/Fada	40 77 06 70	arfa@fasonet.bf
80	TANKOANO Benjamin	Jnion des OP Nerbouli/ARFA/Est	"	
81	OUALI Yolande	Jnion des OP Nerbouli/ARFA/Est	"	
82	LOMPO Yumali Maurice	Jnion des OP OPADAIC-ADRE/Est	40 77 14 26	
83	SIENOU Adama	INERA/Est	40 77 01 87	
84	OBAROWSKI James	Exportateur	78 50 13 21	
85	KABORE Abdoul Kader	DRAHRH/point focal PADAB 2	40 46 02 64	
86	SORO Adama	INERA/Dori	40 46 00 54	
87	SANOU Seydou	INERA/Dori	40 46 04 39	

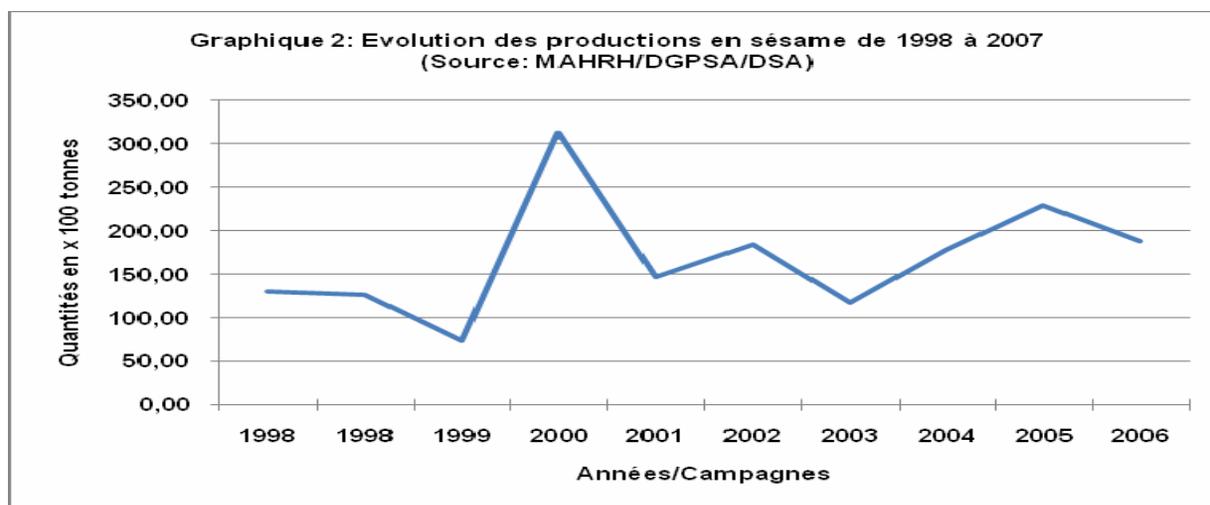
NB. : GPS = Groupement de Producteurs de Sésame



Annexe 2 : superficies de sésame des dix dernières années en ha

REGION	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
ades	3 745	3 464	945	1 696	2 760	639	1 397	736	785	2 531
e										23
e-Est						8	26	19		50
e-Nord	177	42	79	807	258	246	359	242		287
e-Ouest	96	80		82	24	78	177	41	352	740
e-Sud	33	8	19	120	6	12	262	174	4 591	1 274
	8	108	173	413	269	415	2 342	3 490	13 107	2 924
-Bassins	755	789	1 183	6 516	1 429	3 409	947	908	14 197	2 159
e du Mouhoun	15 140	19 491	22 030	48 580	21 136	25 841	18 487	35 845	32 736	43 967
		135	119	1 136	156	171	521	552	1 101	594
au Central	162			503	38	29	317	516		191
	22	9	9	5		53	33	553	1 772	75
ouest	5	5	30	1 062		43	46	165	93	245
	20 143	24 131	24 587	60 921	26 076	30 945	24 913	43 242	68 734	55 058

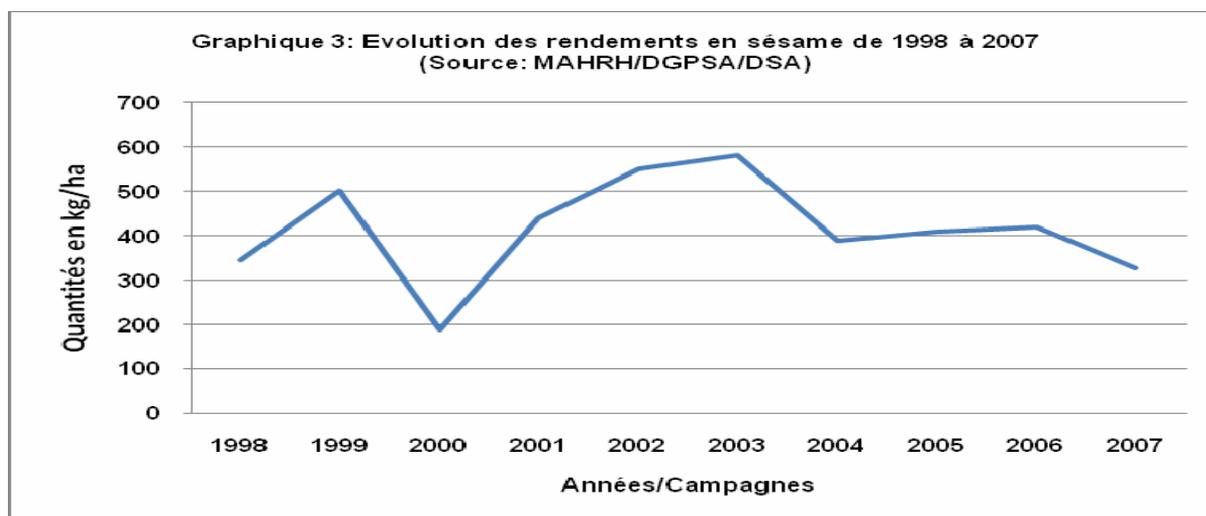
Source: MAHRH/DGPSA/DSA



Annexe 3 : productions de sésame des dix dernières années en tonnes

REGION	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
Cascades	1 570	1 295	208	1 109	1 617	490	964	193	221	1 096
Centre				24		6	6		36	39
Centre-Est	33	89	31	219	174	85	96		22	532
Centre-Nord	3 706	919	285	2 542	954	853	807	132	1 590	225
Centre-Ouest	233	224	25	436	394	110	488	35	197	345
Centre-Sud	75	196	103	106	277	215	270	87	420	579
Est	564	1 052	39	1 874	859	701	2 233	1 102	2 058	1 778
Hauts-Bassins	210	223	517	3 851	984	1 360	348	237	438	800
Boucle du Mouhoun	5 888	8 116	5 925	19 725	7 816	13 859	6 076	15 150	16 541	12 293
Nord	22	66	36	319	275	562	157	218	411	444
Plateau Central	558	163	64	311	237	72	286	265	327	154
Sahel	135	250	150	276	119	136	22	273	598	443
Sud-ouest	1	8	7	439		24	42	22	28	73
	12 994	12 601	7 390	31 230	14 706	18 472	11 794	17 714	22 887	18 802

Source: MAHRH/DGPSA/DSA



Annexe 4 : Rendements de sésame des dix dernières années en kg/ha

ON	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007
des	385	358	228	507	583	651	627	263	99	434
										440
-Est.						1 080	360			280
-Nord	667	1 207	120	538	403	660	276	545		201
-Ouest	85	265	-	560	880	920	648	853	560	350
-Sud	240	240	200	360	480	600	670	502	92	217
	640	664	140	510	374	728	395	316	157	440
Bassins	200	254	470	547	608	401	347	261	270	545
e du Mouhoun	431	463	306	672	361	598	339	423	502	209
		385	50	272	187	547	177	396	302	412
u Central	250			516	280	80	298	514		275
	305	220	40	80		300	373	494	254	206
uest	374	570	230	486	456	600	380	136	267	223
	345	501	188	440	551	582	389	410	420	326

Source: MAHRH/DGPSA/DSA

Annexe 5 : Coût et marge pour la production d'un hectare de sésame

Activités à mener	Montant en FCFA				
Labour pour 1 ha	22 500				
Semence : 4 Kg à 700 F/Kg	2 800				
Semis en ligne: 10 personnes/j 1000 F/pers à	10 000				
Démariage : 13 personnes/j à 1000 F/pers	13 000				
Sarclage : 5 pers/j à 1 000 F/pers	5 000				
Produits de traitement	4 358				
Récolte : 7 personnes/j à 1000 F/pers	7 000				
Confection d'un hangar pour séchage des bottes :	4 000				
Secouer et vanner : 5 personnes/j à 1 000F/pers	5 000				
Emballage : 4 sacs à 275 l'un	1 100				
Location de bâche	400				
Total coûts de production	75 158				
Production moyenne /ha : 4 sacs de 80 Kg (en kg)	320				
Coûts de production /sac	18 789				
Coûts de production /kg (en F CFA)	234				
Prix de vente par sac	24 000	28 000	32 000	36 000	40 000
Marge producteur par sac	5 211	9 211	13 211	17 211	21 211
Marge producteur par kg de sésame	65	115	165	215	265

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame - Union des producteurs de Passa Kongo du Mouhoun – 2008

Annexe 6 : Coût et marge de production de biscuit sucré à base de sésame

Activités à mener	Montant en FCFA
Achat de 2 Kg de grain de sésame (1 plat)	1100
Eau	100
Bois	100
Sucre	250
Huile	100
Dépelliculage	50
Emballage	60
Rémunération de l'opératrice	750
Amortissement : 4 625 sur 2 ans	16
Total charges	2 426
Nombre de sachets de biscuits sucrés produits	40
Prix de vente de la production : 100F/u	4 000
Marge par production	1 574
Marge par Kg de sésame transformé	787

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame

Annexe 7 : Coût et marge de commercialisation du sésame conventionnel (via Abidjan)

Coûts des opérations menées	Montant F CFA/sac	Montant/tonne
Achat sac vide de 80 Kg	250	3 125
Collecteur /sac	650	8 125
Transport village/centre d'export par sac	850	10 625
Chargement/déchargement	100	1 250
Nettoyage (6000 à 10 000 F/tonne)	640	8 000
Perte au nettoyage (5% à 10% soit 7%)	1680	21 000
Reconditionnement /sac de 50 Kg (2 sacs)	296	3 700
Mise à FOB(870 500 à 910 000 F par container de 18 tonnes)	3 960	49 458
Prix d'achat du sac de 80 Kg	24 000	300 000
Sous total coûts de commercialisation FOB /sac	32 426	405 283
Frais financiers (13%)	4 215	52 686
Total coût de commercialisation	36 641	457 969
Prix de vente FOB du sac (+ 10%)	40 305	503 765
Marge par sac de 80 Kg	3 664	45 796
Fret Estimé		
FOB/container de 20' sur port européen (18 tonnes de sésame)	850 à 900 US\$	
FOB /container de 20' sur port asiatique	700 €	

Source : PDA : Rapport pré-diagnostic de la filière sésame, 2008